Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince Albert, Sask. Téléphone 2964
Abonnement:
Un an, Canada $2.00
Un an, Etranger $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11ème Année PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 18 Janvier, 1922 NO. 46

Un Programme National

Les progressistes se sont mis quelque peu en évidence au cours de la semaine dernière. Rien de ce qui touche à un jeune parti venant de naître à la vie politique ne peut nous laisser indifférents: mais il s'agit en l'espèce de manifestations et de déclarations d'un intérêt tout particulier qu'il est de notre devoir de souligner.

La ville de Saskatoon, qui avait été choisie comme centre de ralliement pour la conférence secrète des élus progressistes de l'Ouest, au lendemain des élections, a offert un banquet d'honneur à ceux de la Saskatchewan. Il semble qu'en pareille circonstance, après une victoire qui leur a donné quinze des seize sièges de la province, les fermiers eussent été justifiables de faire une démonstration plus ou moins bruyante. Ils se sont abstenus, au contraire, de toute réclame déplacée: ils ont montré qu'ils savaient se contenter d'un triomphe modeste et de bon aloi. Ce sont des moeurs politiques plutôt nouvelles chez nous et qu'il est juste de signaler en passant.

Mais venons-en tout de suite à un événement plus significatif. Il s'agit de la convention des Fermiers-Unis du Manitoba, qui s'est tenue à Winnipeg. Elle ne pouvait manquer d'avoir une certaine importance politique. Ce sera désormais le lot obligatoire des organisations agricoles de joindre à la discussion de leurs intérêts professionnels celle des questions politiques. On ne peut qu'y voir un sérieux désavantage du point de vue syndical proprement dit. Grain Growers et Fermiers-Unis de l'Ouest ont dû la plus grande part de leurs succès rapides dans le passé au fait qu'ils se tenaient soigneusement en dehors de la politique active. Il serait chimérique d'espérer que les cultivateurs se rallient tous en bloc au parti progressiste et l'on a pu constater que l'entrée dans l'arène politique a entraîné une baisse sensible dans le chiffre des adhérents. Mais le sort en est jeté, il n'y a plus à revenir sur ce point.

Il n'en est pas moins significatif de voir le président des Fermiers-Unis du Manitoba insister fortement sur le danger qu'il y a à s'exagérer l'importance de la politique pour ce qui touche à l'amélioration de la vie rurale. Et celui qui tient un pareil langage est un nouvel élu du mois dernier qui a réussi à battre le célèbre Bob Rogers. On peut donc supposer qu'il n'est pas le premier venu en tactique électorale. Ses avertissements n'en ont que plus de poids.

L'intérêt se portait principalement, à la convention de Winnipeg, sur les déclarations qu'allait faire le chef des progressistes, M. Crerar. Il a défini nettement quelle serait l'attitude de son parti en donnant lecture d'une importante résolution adoptée à la conférence de Saskatoon. En voici la teneur; on voudra bien excuser la lourdeur d'une traduction qui vise avant tout à serrer le plus près possible le texte anglais:

"Cette assemblée des partisans de l'Ouest du parti progressiste national, après avoir pris en considération la situation politique actuelle au Canada et étudié l'attitude à prendre par le parti progressiste, est d'opinion que la gravité et l'importance de nos nombreux problèmes nationaux demandent un gouvernement fort.

"La première considération du parti progressiste sera d'appuyer la législation que réclame le pays, dans le sens économique et administratif, et dans le sens plus large de l'encouragement et du développement de l'esprit de l'unité nationale canadienne. Nous accorderons au gouvernement de l'honorable M. King toute la coopération et tout l'appui raisonnables dans les efforts qu'il pourra entreprendre pour faire passer dans la législation les réformes économiques et administratives préconisées par le parti progressiste national, tout en maintenant l'identité et l'organisation complètes du parti progressiste."

Il est bon de noter qu'au moment où les députés progressistes discutaient et adoptaient cette résolution, ils se trouvaient en présence d'une offre formelle de coalition de la part de M. King. Le projet n'a pas abouti et le cabinet actuel s'est constitué sans eux: mais leur attitude à son égard n'a pas été modifiée d'une ligne et ils l'appuieront dans ses efforts pour réaliser les réformes qu'ils préconisent eux-mêmes. Voilà qui est de nature à calmer les appréhensions légitimes qui se faisaient jour dans certains milieux au sujet de notre stabilité politique immédiate, étant donnée la majorité inexistante du gouvernement libéral. D'autre part, le maintien du parti progressiste avec son organisation distincte est une garantie contre les abus de la politique de bascule dont nous avons eu tant à souffrir autrefois.

Mais le point le plus saillant de la résolution de Saskatoon est sans contredit l'adhésion qu'elle apporte à la nécessité d'encourager et de développer l'esprit national canadien. M. Crerar a donné quelques précisions qui ne laissent aucun doute possible quant aux dispositions du groupe qu'il commande. Il s'est prononcé nettement pour l'union entre tous les citoyens du pays, contre les rivalités provenant des différences de race et de religion, contre le bas esprit de parti.

Au lendemain du 6 décembre, tout le monde pensait que le simple jeu du scrutin avait relégué dans l'opposition progressistes et conservateurs. On pouvait craindre alors qu'en dépit de leurs divergences profondes dans les questions économiques, ils ne trouvent un terrain d'entente facile du côté du fanatisme et des préjugés religieux. Aujourd'hui que M. Crerar a parlé, ces appréhensions s'évanouissent, il nous est permis d'envisager l'avenir d'un oeil un peu plus serein.

Les excellentes dispositions des députés agraires de l'Ouest correspondent à celles des représentants du même groupe de l'Ontario, déjà connues. Le parti progressiste est donc acquis tout entier à la politique d'union nationale que réclame le pays. Nous sommes en droit d'escompter d'heureux fruits de sa collaboration étroite avec le parti libéral. Quant au danger de scission entre l'Est et l'Ouest, il apparaît déjà beaucoup moins menaçant. Bref, les difficultés de tous nos problèmes subsistent; mais il commence à régner un esprit nouveau qui, s'il persiste — et Dieu veuille qu'il persiste! — ne manquera pas de les aplanir. Nous avons le droit de redevenir optimistes.

DONATIEN FREMONT.

Pas d'alliance politique

WINNIPEG — Avant de terminer ses travaux, la convention des Fermiers-Unis du Manitoba a adopté à l'unanimité et sans discussion la déclaration de principe suivante:

"Cette convention est fortement d'avis que la préservation de l'identité du parti progressiste est absolument nécessaire à la préservation de notre cause et que les députés du parti acceptent ceci comme notre opinion: que rien ne tuera plus vite notre mouvement qu'une alliance avec l'un ou l'autre des anciens partis."

La convention a également adopté une plate-forme politique provinciale et s'est prononcée en faveur du rétablissement de la commission du blé.

---:o:---

BOMBAY — Le prince de Galles a tué son premier tigre au cours d'une expédition de chasse dans le Nepal Terrai. L'animal mesurait neuf pieds et six pouces de long, du nez à l'extrémité de la queue.

La Vague Impérialiste

Quelle sera l'attitude du nouveau ministère?

La dernière crise électorale n'est plus qu'un souvenir lointain. Le verdict tout-puissant du peuple a renversé les idoles qu'il s'était données en 1917, dans un moment de panique. Un autre ministère, vieux de quinze jours à peine, doit se mettre à l'étude des problèmes ardus et multiples, que lui a légués l'administration précédente. Nous sera-t-il permis de poser cette question: Nos maîtres de l'heure présente remettront-ils le Canada dans la voie droite? Reviendrons-nous aux traditions saines et fortes qui présidèrent à la naissance de la Confédération canadienne?

Depuis plus de vingt ans, la vague impérialiste déferle sur nos bords. Au début, le flot perfide semblait inoffensif et nos gouvernements regardaient sans défiance son va-et-vient incessant. Quelquefois, il apportait du large des épaves qui auraient dû faire réfléchir les insouciants. Des voix criaient: "Prenez garde!" Mais, disait-on au bon peuple pour calmer ses inquiétudes, ce sont des démagogues en quête de popularité.

La grande guerre arriva. Ce fut le triomphe suprême de la vague impérialiste. Profitant de la folie universelle, à l'appel des prophètes privilégiés, elle se lança sur la petite nation canadienne et la poussa au milieu de la tempête. La trouée sanglante opérée dans les chairs vives du Canada, la dette écrasante qui accable partout le contribuable, le malaise général qui nous étreint dans un étau impitoyable, ont fini par nous ouvrir les yeux.

Cependant, le flot dévastateur et satisfait, continue à balloter la pitoyable épave que nous sommes, dernier vestige de ce qui fut autrefois la Confédération canadienne. Sans doute, il s'est calmé, apparemment, car il ne sied pas de rappeler *sans cesse et bruyamment* les désastres et les souffrances dont il fut l'auteur: les agonies produisent quelquefois des sursauts tout-puissants.

Les libéraux opposeront-ils une digue protectrice qui empêchera les fureurs futures du flot? La députation libérale a fait toute sa campagne sur la question de la conscription. Or, la conscription n'est pas une bâtarde de filiation inconnue; ele est et ne saurait être autre chose que la fille légitime de l'impérialisme chez nous. Et cette loi de conscription, si impopulaire, non seulement dans une province, mais dans toutes, est encore dans les statuts de notre législation fédérale.

Mais la guerre est maintenant chose du passé, la Ligue des Nations, la Conférence du désarmement... etc. — Très bien, mais rappelons-nous qu'en 1914, on venait de terminer à La Haye, la construction du Temple de la Paix. Il suffit de jeter sur les dépêches quotidiennes un simple coup d'oeil, pour nous tenir en éveil. L'Egypte s'agite et menace de rejeter le bienfaisant (?) protectorat du défenseur de tous les petits peuples. Et les innombrables peuplades de l'Inde, hier encore plongées dans leur léthargie séculaire, se réveillent et s'organisent. Les Hindous sont à bout. Les exploiteurs du bétail humain et les suceurs de sang ont connu leurs beaux jours. Et comme *gage de succès, l'Inde a le droit*, ce qui n'est pas toujours suffisant, mais elle a aussi le nombre, facteur encore bien plus puissant dans nos temps de justice universelle. L'Angleterre ne poussera pas le désintéressement jusqu'à abandonner à l'autonomie cette riche colonie, puissant réservoir d'or et de sang. Si, en 1899, elle a jugé à propos de demander le gracieux concours du Canada pour combattre les Boers, nous pouvons nous attendre à recevoir ses bienveillantes invites pour lui aider à rappeler les Hindous au respect de la divinité impériale. Et la population de l'Inde se chiffre par millions. Les chiffres ici doivent nous faire réfléchir.

Nous avons encore espoir que les libéraux n'hésiteront pas à remettre le pays dans la voie sûre d'une politique vraiment nationale, en rappelant d'abord la loi de conscription. S'ils adoptaient, ou plutôt, s'ils continuaient la politique impérialiste dénoncée par eux, avec tant d'éclat, ils mériteraient ces paroles que Louis Veuillot lançait aux politiciens néfastes *de son temps*: "Malheur à ceux qui trahissent les peuples: ils ont été jugés et leurs mains ont été trouvées pleines de sang!" L'honneur de l'Empire, l'aide à nos deux mères-patries, la liberté des petits peuples sont maintenant des couplets du passé *que peuvent turluter* dans leur sanctuaire désert les pontifes de l'idole impérialiste ou les fougueux défenseurs du droit naturel. Les leçons du passé nous ont coûté assez de vies et assez d'or.

—Charles Renaud.

Démission du cabinet Briand Un ministère Poincaré

Le pacte d'alliance anglo-français et la participation à la conférence de Gênes ont précipité la crise — Poincaré veut une alliance à base de protection mutuelle — Sa tâche sera de faire remplir les engagements pris à Versailles.

PARIS — M. Briand a remis sa démission et celle de tout son cabinet au président Millerand, jeudi, à la suite d'un long discours fait à la Chambre des députés pour justifier son attitude à la conférence de Cannes. La nouvelle a causé une grande surprise, même *parmi* ses collègues du cabinet, car ses déclarations lui avaient apparemment conquis la sympathie de la Chambre.

C'est d'une voix tremblante d'émotion *qu'il avait dit à la tribune*: "Un homme d'Etat n'a pas le droit d'aller à son poste de bataille s'il n'a pas la certitude qu'il ne recevra pas de balle dans le dos. Il peut affronter les balles de l'ennemi, *mais il ne doit pas en recevoir de* son pays."

M. Briand n'avait pas l'intention de démissionner lorsqu'il est venu à la Chambre, mais il a vu dans l'allocution d'ouverture du président une attaque contre le gouvernement et il en a été vivement affecté. M. Peret avait dit: "Nous saluons avec joie tous les liens plus étroits entre peuples et tout pacte défensif avec un objet défini de protection qui ajoute à l'accord nous liant déjà à notre vaillante alliée, la Belgique, mais le pays ne consentirait pas à des entreprises qui comporteraient la défiance et le violation de droits que nous jugeons imprescriptibles."

M. Briand avait convaincu les membres de son cabinet que l'entente anglo-française était le meilleure chose que l'on pouvait obtenir pour la sécurité de la France, et il avait été décidé que le cabinet entier, *unanimement en faveur du pacte, le soutiendrait ou tomberait* sur cette question. Les soi-disants irréconciliables, après avoir entendu *les explications du premier ministre*, s'étaient promptement ralliés à son opinion.

Poincaré a formé un cabinet

M. Raymond Poincaré, appelé par le président de la république, à constituer un nouveau cabinet, y a réussi dans un délai relativement bref.

La composition du ministère a été publiée dans le *Journal Officiel* de *lundi, disent les dépêches, mais* celles-ci ne donnent pas les noms des nouveaux ministres. Nous savons seulement que M. Poincaré *s'est réservé le portefeuille des affaires étrangères, que détenait* M. Briand, et que l'on attend une réponse favorable de M. Sarraut, actuellement à *Washington, pour le* maintenir au poste *de ministre des* colonies qu'il occupait dans le précédent cabinet.

Une alliance à base de protection mutuelle

PARIS — *Le premier acte officiel* de M. Poincaré comme président du conseil et ministre des affaires étrangères a été de consolider les points du traité franco-anglais auxquels il s'objectait. Il a eu une conversation de deux heures avec Lord Curzon, le secrétaire anglais des affaires étrangères, et Lord Hardinge, l'ambassadeur à Paris, afin d'être en mesure d'avoir un texte de pacte *amendé à lire* à la Chambre, lorsqu'il fera la déclaration du gouvernement, jeudi.

Aucune communication officielle concernant cette rencontre n'a été publiée, mais on croit savoir que M. Poincaré a demandé que la clause de protection militaire soit mutuelle: à savoir que la France devra aller au secours de la Grande-Bretagne, si elle est attaquée, et que les états-majors des deux pays devront se réunir le plus tôt possible, après la ratification du pacte, pour dresser un plan de défense dans lequel les armées anglaises et françaises devront coopérer en cas d'attaque du côté de l'Est.

Lord Curzon est retourné à Londres.

M. Poincaré a fait la déclaration suivante: "Je désire que les engagements pris à Versailles soient remplis, rien de plus. Ma tâche accomplie, je me retirerai."

La conférence de Cannes est forcément remise

PARIS — M. Briand a télégraphié à M. Lloyd George à Cannes, l'informant de la démission du cabinet français et exprimant ses regrets d'être incapable de retourner à la conférence.

Cannes — Le conseil suprême a examiné la situation créée par le départ de la délégation française et a décidé que pour les points sur lesquels ils en étaient venus à un ac*cord complet, particulièrement la* conférence de Gênes, les décisions seraient maintenues.

L'ouverture de la conférence de *Gênes* a été fixée au 8 mars.

La commission de réparations des alliés a décidé d'accorder à l'Allemagne un délai provisoire pour le payement de son compte de réparations.

L'opinion des journaux

PARIS — Le démission de M. Briand semble avoir causé du regret dans le public et dans de nombreux cercles politiques. L'attitude de la majorité de la presse se reflète assez bien dans l'extrait suivant du *Journal*: "Sa décision est doublement regrettable: d'abord parce qu'elle prive le pays, en pleines négociations, d'un avocat habile, dont l'esprit souple a plus d'une fois évité de dangereux conflits; ensuite parce que, les déclarations de Briand n'ayant pas été discutées et n'ayant pas été l'objet d'un vote, son successeur n'a aucune indication claire touchant l'opinion du parlement sur les points discutés à Cannes."

D'un autre côté, les journaux à tendances nationalistes, comme le *Figaro* et l'*Echo de Paris*, ne dissimulent pas leur joie. Le premier dit: *"Briand n'aurait pas pu résister* aux attaques qui se préparaient contre lui. Il n'avait pas de réponse sérieuse à opposer à des objections *bien claires: aussi s'est-il éclipsé*, en charmant avec le son de sa lyre les animaux féroces qui s'apprêtaient à le dévorer. Nous avons été favorisés d'une dernière harangue, pas des *meilleures, mais qui n'était* néanmoins pas sans valeur, Dieu merci, et maintenant il faut nous mettre au travail."

Ce que Poincaré pense de la situation

M. Raymond Poincaré, dans le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier, exprime son opi*nion au sujet de la conférence de* Cannes.

Bien qu'il ne soit pas absolument opposé aux négociations commerciales avec la Russie, il n'approuve pas qu'on leur donne "la consécration solennelle d'une conférence à laquelle sont convoqués les chefs *de tous les gouvernements européens*, avec ceux de Russie et d'Alle*magne au premier rang.*"

M. Poincaré continue: "Wilson a été traité d'idéaliste et de rêveur. Le pacte de la Ligue des Nations, *bien que défectueux, a au moins ex*primé quelques idées précises, et de fait, en dépit de la regrettable défection des Etats-Unis, cette institution n'a pas manqué de rendre des services. Mais avec la conférence de Gênes, nous plongeons dans l'inconnu."

Au sujet des réparations, il écrit: "Il est beaucoup moins important pour nous de recevoir demain deux ou trois cent millions de plus que de nous assurer pour après-demain et plus tard du maintien de la totalité *de notre dette et du droit d'en exiger le payement.*"

M. Poincaré est en faveur de l'alliance franco-britannique, mais dans les termes d'absolue égalité. "Avant de contracter cette *union*, d'ailleurs très désirable, dit-il, il serait bien de procéder, comme en *1904, à une liquidation générale des difficultés qui contrecarrent une al*liance franco-anglaise. Il est in*dispensable que la voix de la France puisse parler aussi librement que* celle de l'Angleterre."

---:o:---

Un accord anglo-belge

PARIS — Le ministre des affaires étrangères de Belgique a annoncé un projet d'accord anglo-belge. L'Angleterre promettrait son assistance entière à la Belgique en cas d'attaque ou de violation de territoire.

---:o:---

TORONTO — La Législature de l'Ontario se réunira le 14 février. Ce sera la troisième session de la quinzième Législature.

Législature Provinciale.

Appel aux autorités fédérales

Les questions du tarif, du fret et du commerce d'exportation des liqueurs sont l'objet de nouvelles résolutions pour implorer l'aide du gouvernement et du parlement d'Ottawa.

REGINA — La Législature provinciale, qui était en vacances depuis le 16 décembre, s'est réunie de nouveau le 10 janvier. La session se continuera maintenant sans interruption jusqu'à la fin. On espère que ses travaux pourront être terminés vers le milieu de février. Le gouvernement s'efforcera de congédier nos députés avant l'ouverture de la convention des Grain Growers, qui doit avoir lieu à Régina le 14 février. La plus grande partie d'entre eux sont, en effet, membres de l'association des fermiers et tiennent à assister à la convention. Celle-ci sera probablement plus importante que jamais cette année, à cause des circonstances particulières résultant de l'attitude du premier ministre Martin aux récentes élections fédérales.

Deux importantes résolutions sont présentées dès le premier jour.

Pour la réduction du tarif

L'hon. S. J. Latta *présente la première* qui a trait à la réduction du tarif. Elle n'est que la réédition de celle *déjà adoptée plusieurs fois par notre Chambre provinciale*. Répétons-la cependant pour ne pas la perdre de vue. Elle traduit d'ailleurs le désir unanime des citoyens *de toute opinion politique de la Sas*katchewan. La résolution demande donc:

1. Une *réduction immédiate* et substantielle des tarifs de douane.

2. La réduction des droits de douane sur les marchandises importées de Grande-Bretagne à la moitié du tarif général et d'autres réductions uniformes graduelles sur ce tarif réduit, de manière à assurer le libre-échange complet entre la Grande-Bretagne et le Canada.

3. Des négociations entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis en vue d'établir un traité de réciprocité sur le modèle de celui de 1911.

4. Le placement sur la liste gratuite de tous les produits alimentaires.

5. Le placement sur la liste gratuite de tous les instruments et machines agricoles, machines pour la ferme et la maison, voitures, fertilisateurs, charbon, bois, ciment, gasoline, huile à éclairage, huiles lubrifiantes, tous les produits bruts et les machines employés dans les manufactures.

6. L'extension immédiate à la Grande-Bretagne de toutes les concessions de tarif accordées aux autres pays.

7. L'obligation pour toutes les corporations engagées dans la manufacture des produits protégés par le tarif des douanes de publier tous les ans un état détaillé et fidèle de leur fabrication et de leurs profits.

8. L'audition publique devant un comité spécial du parlement de toute demande de protection de tarif de la part de n'importe quelle industrie.

Pour la réduction du fret

L'autre résolution a trait à la question du fret; elle a été présentée par l'hon. Charles Dunning, trésorier provincial. Elle demande au gouvernement provincial de poursuivre ses instances auprès de la commission des chemins de fer en vue de la réduction des taux de fret et exprime l'opinion que le parlement fédéral devrait laisser remettre en vigueur l'accord du Nid de Corbeau, tenu en suspens depuis trois ans.

En 1897, l'on construisit la ligne de la passe du Nid de Corbeau et un accord fut *conclu à ce propos* entre le Parlement fédéral et le C. P. R. La compagnie obtenait un subside de $11,000 par mille pour la construction de sa ligne; en retour, elle s'engageait à accorder une réduction sur son tarif général pour certaines classes de produits à l'ouest de Fort William.

En vertu de la loi des mesures de guerre, cet accord fut mis de côté et le gouvernement imposa une augmentation de 25 p.c. A l'expiration des mesures de guerre, en 1918, nous aurions dû revenir automatiquement au régime ancien, mais le parlement vota un amendement à la loi des chemins de fer qui maintenait les taux élevés pendant trois nouvelles années. Ces trois ans expirent le 22 juillet 1922 et l'accord du Nid de Corbeau doit revenir en force, à moins que les Communes n'adoptent une fois de plus l'amendement de 1918.

M. Dunning prononce un bon discours à l'appui de sa résolution. Il n'a pas de peine à démontrer que l'intérêt des fermiers de l'Ouest exige le retour à un taux normal du transport des marchandises pour nos voies ferrées.

Loi des colporteurs

On adopte un amendement à la loi des colporteurs qui a pour effet d'élargir la classification des solliciteurs (canvassers) ne tombant pas sous le coup de la taxe. Sont exemptées de la taxe, en général, toutes les marchandises que l'on ne trouve pas habituellement dans les petites villes. Cependant les fermiers pourront vendre librement la viande et tous les autres produits de leur ferme.

Exportation des liqueurs

Le commerce d'exportation des liqueurs enivrantes du sud de la Saskatchewan aux Etats-Unis a été et est encore l'occasion de graves désordres. Les autorités provinciales peuvent difficilement agir dans les circonstances, la chose étant *du ressort fédéral*. Aussi la Chambre décidera-t-elle de s'adresser au gouvernement fédéral pour lui demander de prendre le plus tôt possible des mesures susceptibles de mettre fin à la situation.

Griffith remplace de Valera

DUBLIN — Arthur Griffith a été *élu président du Dail Eireann*, sur proposition de Michael Collins. M. Griffith a ensuite proposé la nomination du cabinet suivant: Ministre des finances, Michael Collin; ministre des affaires étrangères, George Gavan Duffy; ministre de l'intérieur, Eamon J. Duggan; ministre *du gouvernement local, William T.* Cosgrave; ministre de l'économie, Bryan O'Higgins; ministre de la défense, Richard Mulcahy.

La proposition de l'élection de Griffith a été combattue par John MacIntee, qui doutait de l'opportunité *de mettre à la tête du Dail* Eireann un homme comme Griffith qui s'est engagé sous sa signature à détruire la République irlandaise. McIntee a déclaré qu'aucun homme ayant signé l'accord de paix ne devrait devenir président du Dail.

Eamon de Valéra a demandé à *Griffith s'il avait l'intention*, une fois élu, d'agir comme chef de la République. Le Dail Eireann, dit-il, représente la Réplique et rien *autre chose. La paix n'a pas été* établie par le traité, continua-t-il, *car la lutte pour la République va se poursuivre.*

"Cette assemblée, a ajouté M. de Valera, n'a pas le droit de céder ses pouvoirs tant qu'elle sera établie comme un gouvernement républicain."

Répondant aux interpellations de l'opposition, Griffith dit que s'il était élu il verrait à donner effet au vote constitutionnel du Dail en exécutant les termes du traité.

M. de Valera insista pour obtenir *une réponse précise* à sa question, et savoir si Griffith se comporterait comme le chef de la République.

"La République d'Irlande, a répondu Griffith, continuera d'exister tant que l'Etat libre n'aura pas vu le jour et il y aura occasion de poser *la question devant l'électorat.* Griffith a rappelé que le Dail a approuvé le traité et que ce dernier doit être mis en vigueur. Donc, a-t-il ajouté, il nous faut un gouvernement provisoire.

Troupes rappelées

LONDRES — Le *Times* déclare que toutes les troupes anglaises sont *pour être rappelées aussi rapidement que possible d'Irlande, sauf* de l'Ulster. Il y a environ 50,000 hommes à retirer.

L'amnistie que le gouvernement anglais doit accorder s'appliquera, d'après le journal, à tous ceux qui peuvent être compris dans l'interprétation large de l'expression "prisonniers politiques."

Ratification finale dans un mois

DUBLIN — Les partisans du traité espèrent maintenant que le calme va revenir après la tempête de ces jours derniers. Le nouveau cabinet a une tâche très lourde à remplir, mais il a la population avec lui et la presse lui est généralement favorable.

Le Dail s'est ajourné jusqu'au 14 février. Il se réunira de nouveau à cette date pour ratifier formellement le traité anglo-irlandais.

Prince-Albert

-- Aujourd'hui a lieu aux bureaux du *Patriote* l'assemblée annuelle des actionnaires de La Bonne Presse Limitée.

— Dimanche prochain, à l'issue des vêpres, aura lieu l'assemblée annuelle de la paroisse.

— Depuis le commencement de décembre il y a eu dans la ville cinq incendies: les dégâts à la propriété sont évalués à $5,660.

-- Les cambriolages nocturnes continuent avec la même audace, sans qu'il soit possible de mettre la main sur les coupables. Le dernier a été effectué chez Fraser, rue de la Rivière, près du pont. Des fourrures pour une valeur de $120 ont été enlevées.

— Nos compliments à M. et Mme Stephen Jaspar, qui voient leur famille augmenter d'une petite fille, Elisabeth.

---:o:---

REGINA, Sask.

La mort vient encore de faire une victime dans la personne de Melle Marie Audet qui depuis quelques années avait fait sa résidence avec sa soeur, Mme J. A. Kritzwiser, 1317 15ème Ave., Régina. Elle mourut à l'hôpital des Soeurs Grises des suites d'une opération. Le service funèbre a eu lieu dans la Cathédrale du St. Rosaire: le Rév. Père McDonald officiait et la messe de requiem fut chantée par le choeur sous la direction du Dr. Savoie. Les porteurs étaient tous des Chevaliers de Colomb. Plusieurs tributs floraux et bouquets spirituels furent déposés sur la tombe.

La défunte laisse pour pleurer sa perte Mmes A. A. Dupuis, de Coaticook, P.Q., J. A. Kritzwiser, de Régina, Melles Anna et Nélida, ses soeurs, ainsi qu'un frère qui habite aux Etats-Unis. A tous les parents nous offrons nos sincères sympathies.

---:o:---

ARBORFIELD, Sask.

M. le curé Carpentier vient de terminer sa deuxième visite annuelle de ses paroissiens. Accompagné à tour de rôle par messieurs les syndics d'église, il visita toutes les demeures de nos gens et reçut partout le meilleur accueil.

Au cours de sa visite, M. le curé fit le recensement de ses paroissiens, et constata que notre paroisse comptait 532 âmes de langue française et catholiques.

Dimanche dernier au prône, M. le Curé nous fit part des statistiques annuelles de la paroisse. Au cours de l'année 1921, il y eut ici: 4 mariages, 4 sépultures, et 25 baptêmes. Il y a aussi 56 enfants prêts à recevoir le sacrement de confirmation.

-- Dame rumeur nous annonce le mariage dans un tout petit mois, d'un jeune homme avantageusement connu d'une paroisse voisine, avec une de nos jolies jeunes concitoyennes. Notre jeune ami va enfin être dédommagé des peines que lui causaient les visites qu'il faisait l'été dernier avec son auto, à la demeure des parents de sa future, lorsque nos chemins étaient dans un si pitoyable état qu'il était presque obligé de pousser seul pour sortir sa machine des ornières. Espérons que l'été qui s'annonce sera plus favorable sous ce rapport. Du moins s'il ne l'est pas, ils seront toujours deux pour pousser la machine si elle fait panne en venant faire visite à leurs parents et amis de notre district.

---:o:---

BLAINE LAKE, Sask.

Le 11 du mois courant, s'éteignait dans le Seigneur, munie des Sacrements de l'église, Madame Pierre Olivier, née Béatrice Mandin, autrefois de Carlton.

Les funérailles ont eu lieu à Blaine Lake le 13. Le Révérend Père Myre, curé de Marcelin, a chanté le service. L'orgue était touché par Mme Dorais de Marcelin. Les solistes furent MM. Rio de Carlton et J. Sweeny. Avant le libera, l'abbé Joly chanta les Adieux de Schubert en anglais, et à la fin du service, le *Lacrymosa dies Illa* (jour de larmes) de Devaluy.

De nombreux amis, venus de Marcelin et de Carlton, assistaient au service, et presque tous les catholiques de Blaine Lake. Tous se firent un devoir d'accompagner la défunte au cimetière, sa dernière demeure.

A l'époux qu'elle laisse pour pleurer sa perte, aux parents et amis, nous offrons nos plus sincères sympathies.

-- Jeudi, M. et Mme Hamand avaient aussi la douleur de perdre une fillette de trois ans. A eux également nos condoléances.

-- Dans une assemblée tenue à l'église, les dames d'autel ont élu leurs membres, officiers pour l'année 1922. Mme J. W. Gillies fut élue de nouveau présidente, ainsi que Mme J. J. Cofflin. Madame Boyd, secrétaire; Mesdames Sproal et Pelgington, conseillères. Les recettes faites durant l'année 1921, sous leur patronage, s'élèvent à la jolie somme de $1,344.10.

— A une assemblée de paroisse tenue dimanche dernier, M. J. J. Crowe, marguillier sortant de charge, fut élu de nouveau à l'unanimité pour une autre période.

—Le jour des Rois, nous avions le baptême de deux adultes: Melle Marie Nellis Dirksen et M. James Macaulay. Le parrain et la marraine de M. Macaulay étaient M. et Mme Willie Gillies. M. et Mme J. J. Crowe étaient parrain et marraine de Melle Dirksen.

---:o:---

RIGA — Lénine a remanié son cabinet soviet. Tous les anciens ministres restent à leur poste et trois nouveaux ont été nommés. Tous sont des "communistes de droite."

BILLIMUN, Sask.

Notre bon curé, M. l'abbé J. Bois, est venu nous dire la messe le jour de l'Epiphanie et est demeuré parmi nous jusqu'au 12 janvier. La température a été idéale et l'assistance à la messe était très nombreuse.

—Melle Laurette Beaudry, notre dévouée institutrice est retournée dans sa famille à Ponteix pour y prendre un repos bien mérité.

-- M. Clovis et Melle Elodie Brière sont revenus dernièrement d'une promenade dans leur place natale à Oak Lake, Man. Ils sont très heureux de leur voyage et surtout du bon accueil que leur ont fait les anciens amis.

— Melles Corine, Anna et Cécile Colleaux, de Meyronne, sont venues passer le jour de l'an chez leurs grands parents, M. et Mme S. Brière.

-- L'assemblée du district scolaire MacDonald Dale a eu lieu le 11 janvier. Tout a été bien paisible. M. Jos. Brière, sortant de charge, a été réélu par acclamation.

— N'oublions pas que nous aurons encore la messe le 19 février et aussi les Quarantes-Heures. Espérons que tout le monde fera son possible pour venir faire au moins quelque heures d'adoration.

— M. Henri Beaudoin est allé passer le jour de l'An chez des parents à Ferland, Sask.

-M. Henri Privée, de Ponteix, est revenu parmi nous pour passer l'hiver sur son homestead.

— M. Constant de Breuker était de passage à Wallard la semaine dernière pour affaires.

---:o:---

LA FLECHE, Sask.

Nous avons eu jeudi dernier une soirée de cartes, d'échecs, et de dames, suivie d'une vente de paniers organisées par les dames de Ste-Anne. Il y avait une grande affluence de monde et cela a été un vrai succès.

—M. Elph. Beaulieu, propriétaire du garage B. et B., vient d'être nommé commissaire d'école pour notre école séparée "Mathieu." C'est un de nos bons patriotes et nous sommes convaincus qu'il saura se dévouer pour les intérêes catholiques et francais.

— M. et Mme Emile Gobeil sont de retour de leur voyage de noces dans l'ouest des Etats-Unis.

— Melle Jeanne Rivard vient de nous quitter pour quelques mois. Elle va à Régina où elle suivra les cours de l'Ecole Normale.

-- M. et Mme Paul Bourdy sont de retour d'un voyage à Montréal où ils ont passé les fêtes du jour de l'an.

—De passage à La Flèche, M. Bergeron, Melle Flora Desmarais.

---:o:---

MORINVILLE, Alta.

Monsieur le Curé est à faire sa visite paroissiale; la semaine dernière il a passé dans la campagne; M. Arthur Gervais l'accompagnait le premier jour; M. Champagne le deuxième; puis M. Emery Tellier et Roch de Tonnament ensuite. La semaine prochaine, ce sera le tour du village, M. Croisetière ira avec M. le Curé.

-- M. l'abbé Armand Forestier, eccl., est venu passer ses vacances de Noël au presbytère. M. l'abbé Brouillard, eccl, fut lui-même pour quelques jours l'hôte de M. le Curé et de Mme Labbé, sa parente.

-- Les classes sont recommencées; nos collégiens ont regagné leur collège; le couvent a réouvert ses portes. Il y en a pour six mois encore.

-- Mme Joseph Pratte, de Fraserville, P.Q., est actuellement en promenade avec ses deux enfants chez sa soeur, Mme St. Germain.

-- Le lendemain du jour de l'an un incendie s'est déclaré chez M. Dupuis, dans le village. Heureusement on parvint à l'éteindre; mais la maison, qui était toute neuve, a été grandement endommagée par la fumée et l'eau.

— M. l'abbé L. Landreville, ancien curé de la Rivière-qui-Barre, qui a été gravement malade, est venu faire une visite à M. le Curé de Morinville, ainsi qu'à M. le Curé de la Rivière-qui-Barre.

Baptêmes -- Le 21 décembre, Marie-Aline-Des Neiges, fille de Eugène Brault et de Marie Dubuc. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Brault.

-- Le 8 janvier, François-Simon, fils de Hervé Champagne et de Stella Champagne. Parrain et marraine, Alphonse Champagne et Oliva Champagne.

-- Le 9 janvier, Joseph-Gérard-Adolphe-Roger, fils de Ephrem Rousseau et de Berthe Chalifoux. Parrain et marraine, M. et Mme Hormidas Rousseau.

---:o:---

BENSON, Sask.

Le nom de Benson, pour plusieurs des lecteurs du *Patriote*, ne dit pas grand chose, et pourtant c'est le nom d'une petite place à 100 milles au sud-est de Régina. Bien que le village ne soit pas considérable, nous avons notre église. Nous espérons qu'avant peu nous aurons un prêtre résidant. La paroisse est actuellement desservie par le curé de Lampman. Jusqu'ici nous n'avions pas d'orgue. Le choeur de chant et les syndicts ont organisé une partie de cartes et une soirée de paniers. Les recettes ont dépassé nos espérances, elles se montent à $235.00.

Voici les noms des gagnants à la partie de cartes: 1er prix pour dames, Mme Jos. Marchand; 2e prix, Mme Acknez; prix de consolation, Melle Staple. 1er prix des messieurs. M. J. Shell, 2e prix, M. Ed. Leclair; 3e prix, M. Hoffart.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à assurer le succès de la soirée.

---:o:---

Le bison va revenir sur nos tables

OTTAWA — Il est possible qu'avant longtemps le bison canadien devienne un mets aussi recherché que la dinde et le rôti de boeuf aux prochains dîners de Noël. Les bisons des parcs nationaux canadiens se multiplient si rapidement que tout fait prévoir qu'ils se vendront bientôt sur le marché alimentaire.

On reconnait que le gouvernement canadien a conclu une excellente affaire en 1907, en achetant les troupeaux de Michel Pablo, du Montana. Différentes méthodes ont été employées pour développer l'industrie du bison. A Saskatoon, l'université de la Saskatchewan a essayé de domestiquer le bison. Une autre méthode a donné de bons résultats, le croisement du bison avec d'autres espèces bovines, tels que les herefords et les poll angus; les produits ont été nommés cattalos (cattle et buffalo). Des photographies nous montrent les nouvelles espèces comme de vigoureux animaux, à long poil, de puissante stature et à tête blanche. Ils ressemblent aux bisons.

L'hiver dernier, la chair du bison et du cattalo a été soumise à des experts qui ont trouvé le cattalo plus savoureux que le boeuf ordinaire.

Le bureau des parcs a décidé d'abattre un taillier de bisons la saison prochaine. Une tête de bison, de Wainwright, vendue à Montréal l'an dernier, a rapporté la somme de $11,050, et une autre, $750. Les peaux seront en grande demande par les propriétaires d'automobiles.

Il y a actuellement 5,400 buffalos, soit 543 de plus que l'an dernier. Le principal troupeau est à Wainwright; il y en a aussi 13 au parc de Banff, dans les montagnes Rocheuses, et 254 à Elk Island, près de Lamont.

Plusieurs parcs, entre autres ceux des villes de Vancouver, Calgary, Winnipeg et Hamilton, ont quelques spécimens qu'ils ont empruntés des parcs nationaux, à la condition de leur accorder une étendue de terre suffisante et tout le confort qu'exigent ces puissants animaux.

---:o:---

Contre la calvitie

On se défie, à bon droit, des remèdes contre la calvitie. Plus d'un malheureux, en effet, a perdu ses derniers cheveux en employant le remède coûteux qui devait le sauver.

Mais voici un remède sans danger et qui se recommande aux amateurs de voyages.

Il suffit d'une saison au Pôle Nord ou au Pôle Sud, pour garder une chevelure abondante, le froid — et principalement le froid arctique ou antarctique, pris sur les lieux mêmes — ayant une influence considérable sur la propriété du système pileux.

Ce sont les médecins anglais qui l'affirment.

Une de leurs remarques curieuses est à noter: les personnes qui ont l'habitude de prendre de la glace dans leur boisson sont préservées de la calvitie, qui est une affection inconnue des Esquimaux du Groenland et du Spitzberg.

L'opinion du grand explorateur des régions glaciales, sir Ernest Shakleton, était à connaitre, car il possède lui-même une splendide chevelure.

"Le poil des chiens croit, dans les territoires glacés, d'une manière extraordinaire, a-t-il dit, et le cheveu humain y acquiert une grande résistance."

Quand les progrès de l'aviation auront transformé les deux pôles en stations climatériques d'un facile accès, ce sera la fin de la calvitie.

---:o:---

Une cachette trop ingénieuse

PARIS — L'ingénuité avec laquelle le paysan français s'acharne à cacher son argent a été dépassée par un cultivateur des environs de Lorient qui avait reçu un billet de 1,000 francs et un autre de 500 francs en paiement de ses produits. Il les introduisit dans le canon de son fusil de chasse à deux coups, bien convaincu que jamais les voleurs ne pourraient découvrir semblable cachette.

Malheureusement pour lui il oublia de confier son secret à sa femme et quelques jours après cette dernière, en l'absence de son mari, prêta le fusil à son voisin qui voulait tuer un lièvre. Le lièvre s'échappa et lorsque le propriétaire du fusil revint le soir à la maison sa femme lui fit remarquer que leur voisin devait être d'une incroyable maladresse pour avoir manqué son lièvre après avoir tiré deux fois sur lui. En un instant le mari comprit toute l'étendue de son malheur et on peut juger de son désespoir.

L'infortuné paysan a été porter ses griefs devant le tribunal civil du département du Morbihan qui aura à décider le point délicat de la responsabilité du voisin pour la perte des 1,500 francs.

---:o:---

Le monsieur bègue

Un monsieur bègue s'apprête à prendre son bain sur la plage de Blankenberghe. Le maitre baigneur attend ses ordres. Le monsieur bègue commence:

-- La, la, la... la dou... dou... che!

-- Compris, fait le maitre baigneur.

Et d'un geste rapide, il plonge le monsieur dans les flots.

Celui-ci en ressort haletant, soufflant, crachant, criant:

—La, la, la... la dou... dou... douche!

— Compris! répète le maitre baigneur.

Et, une seconde fois, il le précipite dans les eaux profondes.

Le monsieur bègue reparait furieux, faisant des grands gestes de dénégation:

— La. la... dou... dou... che m'est

— Compris!

Et pour la troisième fois, il est jeté à l'eau.

Merveille!

La colère et peut être l'effet de l'eau fraiche ont délié sa langue, et il articule sans se répéter:

— La douche m'est interdite par le médecin!

---:o:---

Marché aux Grains de Winnipeg

Blé — No. 1, 1.15 1-8; Nord No. 1, 1.14 7-8; Nord No. 2, 1.09 7-8; Nord No. 3, 0.99 7-8; No. 4, 0.94 7-8; No. 5, 0.87 7-8; No. 6, 0.79 7-8; Fourrage, 0.73 7-8; voie, 1.11 7-8.

Avoine — No. 2 C.W., 43 7-8; No. 3 C.W. et fourrage extra 1, 40 3-8; fourrage, No. 1, 38 1-8; Fourrage No. 2, 37 1-8; rejeté, 34 5-8; voie, 42 5-8.

Orge — No. 3 C.W., 55 3-8; No. 4 C.W., 51 7-8; rejetée et fourrage, 42 5-8; voie, 55 3-8.

Lin — No. 1 N.W.C., 1.77 1-2; No. 2 C.W. 1.73 1-2; No. 3 C.W. et rejeté, 1.48 1-2; voie, 1.77 1-2.

Seigle — No. 2 C.W., 80.

---:o:---

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 85; No. 2, 80; No. 3, 73; No. 4, 65; No. 5, 56.

---:o:---

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie de choix, 6.00 à 6.10.

Génisse de boucherie, 6.00; vaches de boucherie, 4.50 à 5.00.

Porcs de choix, 9.75.

---:o:---

LONDRES — Georges Carpentier a remporté une victoire décisive à la quatrième reprise sur George Cook, le poids lourd australien.

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE

Auto Ford, dernier modèle, valant $500, offert pour $350 à bon acheteur. — Presbytère, Willow Bunch 44-47

ON DEMANDE 20 HOMMES pour apprendre le métier de barbier, emploi stable, travail propre et léger, pas d'expérience antérieure requise. Nous vous apprenons le métier de barbier en peu de temps, nous vous fournissons les outils et vous garantissons une position ou vous aidons à vous établir à votre compte. Ecrivez ou venez vous-même pour détails: Hemphill's Barber College, Saskatoon, Sask.

INSTITUTEUR DEMANDE pour le district scolaire de Hoey No. 3621 doit pouvoir enseigner le français et l'anglais. S'adresser à L. Mareschal, Hoey, Sask.

ON DEMANDE DES HOMMES pour apprendre le métier de mécanicien d'automobile et de tracteur à gaz, la vulcanisation, le soudage, le travail des batteries et de l'électricité. Nous garantissons de vous former pour remplir l'une des bonnes positions payantes ouvertes à tous les gradués de Hemphill. Grande demande. La plus grosse entreprise du monde. Seul l'homme bien formé obtient un bon salaire et un travail stable. Prix spéciaux actuellement. Ecrivez ou venez vous-même pour informations: Hemphill's Auto Gas Tractor and Electrical School, 119, 20e rue Est, Saskatoon, Sask. Succursales dans tout le Canada.

A VENDRE — Plusieurs chars de bon foin garanti, provenant de prairies hautes. Pour toutes informations s'adresser à M. Isidore Kernel, Grande Clairière, Man. 46p

TERRE A VENDRE A SACRIFICE — 161 âcres à 2 milles du village d'Eldred, Sask. S.E. ¼, sect. 19, T.53, R. 7, 3ème M. — Bonne maison, bâtiments neufs, clôture de deux fils de fer barbelés, excellente eau. 40 acres en culture, 30 acres en bois, et la balance en bonne terre. Prix $10 de l'acre, moitié comptant, et la balance à termes faciles.

Adresse M. J. Beytebière à Forget, Sask. 48p

Lettres au "Patriote"

Pour le "Patriote"

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de passer un bon quart d'heure, il faut que je vous raconte cela!... L'autre jour, après dîner, je voulus me reposer un peu, et machinalement pour m'endormir je m'emparais d'un journal quelconque. Par hasard l'*Union* — journal symbolique — tomba sous ma main. Un titre sensationnel frappa mes regards: "Une affaire regrettable." Je lus plusieurs fois ce petit article pour bien me persuader que je ne dormais pas encore et que ce n'était pas un rêve, et je finis par me convaincre que c'était bel et bien écrit... un "paroissien" quelconque se déclare scandalisé d'avoir entendu un candidat du concours d'abonnement au *Patriote* parler et faire de la réclame en faveur de ce journal; et cela à Edmonton, "quand il y a — écoutez bien — dans la ville même un journal de langue française." Petit paroissien candide! Que voulez-vous prouver? Est-ce un danger pour la langue française? Plus notre langue aura de défenseurs et d'organes publics, plus elle sera florissante dans ce pays. Pour ma part, plus j'ai de soutiens et d'amis, plus je suis heureux, et je traiterais d'"indélicat" celui qui chercherait à en diminuer le nombre.

L'auteur, dans son article, ne ménage pas le candidat du *Patriote* et va jusqu'à lui reprocher d'agir dans un intérêt personnel. On pourrait sans doute retourner le même argument contre lui et lui demander: Et vous, Monsieur, dans quel intérêt agissez-vous? Mais à quoi bon. Une salle paroissiale un intérêt personnel? — Moins que l'automobile lui-même dans tous les cas. Une salle paroissiale, mais c'est plutôt d'intérêt public. Et depuis quand a-t-on pensé de taxer d'égoïsme ceux qui travaillent pour leur paroisse et les oeuvres paroissiales?.. Egoïsme alors que la célébration de la St. Jean-Baptiste dans les paroisses canadiennes? Egoïsme que tous les bazars, parties de cartes et de paniers au profit d'institutions religieuses auxquels sont invités à contribuer tous les gens des différentes paroisses? S'il y a de l'égoïsme quelque part, n'est-ce pas plutôt du côté de ceux qui voudraient mettre des entraves à la diffusion d'un bon journal sous prétexte de ne pas nuire à un autre? Un actionnaire intéressé de l'*Union* n'aurait pas trouvé mieux.

Il y a actuellement à Edmonton un concours d'abonnements au *Bulletin*. Des Canadiens français sont candidats, et chose curieuse personne n'a songé à les traiter d'égoïstes. C'est probablement parce qu'ils ne travaillent pas dans un intérêt personnel!

Pour conclure, M. le "Paroissien," et terminer la plaisanterie, laissez-moi vous dire ceci: Il y a la liberté de la presse... puis il y a la liberté d'abonnement, n'est-ce pas? Chacun est libre, par conséquent, de s'abonner soit à l'*Union*, soit au *Patriote*, et encore mieux aux deux à la fois. Mais pourquoi essayer, au nom de l'*Union*, de mettre la désunion entre gens de langue française?

Un autre correspondant de l'*Union* qui signe laconiquement "Vôtre," se demande jalousement ce que fait le correspondant de St-Paul, vu qu'il n'a pas publié de chronique depuis quelque temps. Puis, à son tour, il le traite de faux patriote et d'intéressé. D'ailleurs son entrefilet fielleux est passablement obscur, malgré tout le latin qui entre dans la sauce... A ce "paroissien-là" je dirai simplement: Si le patriotisme se mesurait à la longueur d'articles de journaux, il y aurait vraiment peu de vrais patriotes et vous seriez le plus grand, mais en même temps le plus ténébreux et le plus incompris de tous les patriotes!

—*Un désintéressé.*

—:o:—

Une lettre d'ami

Dundurn, Sask., 7 jan. 1922.

Le Patriote de l'Ouest,
Prince Albert, Sask.

Cher Monsieur,

Mon abonnement au *Patriote* pour l'année en cours finit le 15 janvier et n'est pas payé. Ci-inclus veuillez trouver un bon de poste de $2.00 comme règlement. Je désire que les votes auxquels il donne droit soient attribués à M. Louis Demay, de St. Brieux. Je vous serai bien obligé de continuer l'envoi de votre intéressant et sympathique journal. Si vous n'y voyez aucune objection, je règlerai mon abonnement au printemps prochain dès que nous aurons quelques produits à vendre. Nous traversons des temps bien durs dans notre district et l'argent est bien rare; chaque sou compte. La lecture hebdomadaire du *Patriote* nous fait à tous du bien, éloignés que nous sommes des églises et n'ayant que bien rarement la visite d'un prêtre. Il entretient dans nos familles la joie religieuse et guide notre conscience dans bien des cas. La partie politique est nette, brève et concise. Quant à la littérature, ceux de vos lecteurs qui lisent "Soeur Louise" se rendent compte du soin avec lequel vous choisissez vos sujets.

Je souhaite que le Bon Dieu, après toutes les épreuves que nous avons traversées, nous accorde une période de prospérité, et de grand coeur alors, nous contribuerons à votre belle oeuvre, utile, chrétienne et nécessaire.

Avec nos meilleures souhaits de prospérité pour le *Patriote*, je termine en vous priant de croire à mes sentiments dévoués.

Jos. Fournier,
Dundurn, Sask.

Un bref billet qui en dit long

Sainte-Geneviève de Batiscan,
Comté de Champlain, P.Q.

Au *Patriote de l'Ouest*,
Prince-Albert, Sask.

Je ne puis laisser votre demande de secours sans réponse. Sous ce pli, un chèque de $2.00.

De tous côtés, l'on sollicite de l'assistance et nos ressources suffisent à peine...

Tant pis, il ne faut pas abandonner nos lointains compatriotes, — et puis l'oeuvre de la Bonne Presse est trop importante, pour ne pas ouvrir la bourse encore cette fois.

C'est peu, mais de grand coeur... espérant pouvoir faire plus une autre fois... pour la plus grande gloire de Dieu, le bien des âmes et la sauvegarde de notre race.

Votre dévoué en N. S.,
Georges Panneton, Ptre.

Le 11 janvier 1922.

N.D.L.R. — M. l'abbé Georges Panneton fut un des propagateurs zélés de la Bonne Presse en faveur du "Bien Public" de Trois-Rivières. Sa paroisse a eu la place d'honneur dans cette campagne.

Pas de feuilleton

Nous nous sommes vus contraints, pour une fois, de laisser notre feuilleton de côté, afin de disposer de plus d'espace pour l'information. Nos lecteurs ont pu constater que nous sommes quelque peu à l'étroit, depuis quelques semaines, dans le cadre restreint de huit pages que nous avons dû adopter temporairement. Nous espérons être en mesure de reprendre à bref délai — probablement dès la semaine prochaine — notre édition régulière à douze pages.

—:o:—

Le cardinal Bégin a 82 ans

QUEBEC — Son Eminence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin, primat Canadien et archevêque de Québec, célébrait le 10 janvier le 82e anniversaire de sa naissance.

Son Eminence Louis-Nazaire Bégin, cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, est né à Lévis le 10 janvier 1840. Il fut ordonné prêtre à Rome dans la Basilique de St-Jean de Latran, le 10 juin 1865, et élu évêque de Chicoutimi le 1er octobre 1888. Il fut ensuite sacré le 28 octobre de la même année dans la Basilique de Québec.

Le 22 décembre 1891, le Saint Siège l'élevait au titre d'Archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau. Le 3 septembre 1894, il fut nommé administrateur du diocèse, et le 12 avril 1898 il devenait archevêque de Québec. Il a été décoré du pallium le 22 janvier 1899. Le 25 mai, 1914, il était créé par Pie X, cardinal du titre de SS. Vital, Gervais et Protais. Il fut créé cardinal en même temps que le cardinal Della Chiesa, qui est notre pape actuel, Benoît XV. Il est le 17e archevêque de Québec.

—:o:—

Une statue de Jeanne d'Arc à Washington

WASHINGTON — "Comme preuve de l'amitié qui existe entre les deux républiques," une statue de Jeanne d'Arc a été inaugurée en présence du président et de Mme Harding, de l'ambassadeur Jusserand et de plusieurs hauts fonctionaires du gouvernement américain.

La statue, qui est une copie exacte de celle de la Pucelle d'Orléans, placée derrière la cathédrale de Reims, occupe une place élevée dans le Meridian Park, le nouveau terrain de jeu de Washington, situé dans la partie des résidences de la 16e rue. Elle a été offerte par la Société des Femmes de France, de New York, aux femmes d'Amérique.

—:o:—

Les pharmaciens de l'Alberta et la vente des liqueurs

EDMONTON — Seuls les pharmaciens enrégistrés faisant affaires seuls ou en société avec un ou plusieurs autres pourront désormais vendre des liqueurs, à l'exclusion des compagnies de pharmacie incorporées. Ceci réduit à trois, pour Edmonton, le nombre des pharmacies qui pourront continuer à vendre des liqueurs. Cette mesure a été prise à la suite d'une décision de la cour statuant que, d'après la loi des liqueurs de l'Alberta, les vendeurs du gouvernement ne pouvaient vendre qu'aux pharmaciens inscrits comme membres de l'association pharmaceutique.

—:o:—

PARIS — L'institut catholique de Paris et le "Comité catholique des Amitiés françaises" ont inauguré, par une séance remarquable, une nouvelle série de rencontres entre étudiants catholiques de France et de l'étranger. Deux cents jeunes gens environ, représentant une vingtaine de nationalités, avaient cordialement répondu à l'appel de Mgr Baudrillart et de M. le chanoine Beaupin.

OTTAWA — C'est la province de Québec qui fabrique le meilleur beurre au Canada. Cette déclaration a été faite à la Convention de l'Association de l'Industrie laitière de l'est d'Ontario, par deux experts, l'un de Toronto et l'autre de Kingston. Tous deux ont cependant admis qu'il y avait une grande amélioration dans la fabrication du beurre dans Ontario.

OTTAWA — Le conseil municipal du canton de Gloucester a résolu à son assemblée d'hier soir de présenter au ministre de l'Education l'hon. R. W. Grant, une requête demandant l'établissement du français comme sujet secondaire d'enseignement dans toutes les écoles du canton.

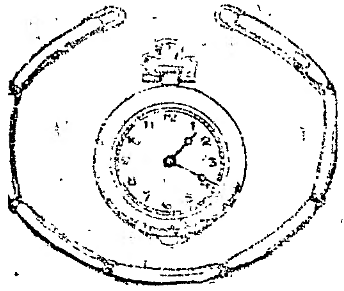
CONSTANTINOPLE — On a inauguré ici, le mois dernier, un monument au Pape Benoit XV pour commémorer le travail de Sa Sainteté pendant la guerre.

TORONTO — Le Dr. Margaret Patterson vient d'être nommée juge de la cour de police des femmes pour la ville de Toronto, à un salaire de $3,500.00 par année. Le nouveau magistrat naquit à South Perth, Ont., et elle obtint son diplôme de médecin à la North Western University de Chicago en 1899. Elle se rendit ensuite aux Indes où elle fut nommée surintendante de l'hôpital des femmes d'Allahabad et professeur à l'hôpital de Ludjiana.

OTTAWA — Les fonctionnaires publics espèrent que le nouveau gouvernement rétablira l'ancien ordre des congés en décrétant de nouveau que toutes les fêtes d'obligation pour les catholiques seront des jours de congé. La méthode actuelle est loin de donner satisfaction.

Profitez de cette Chance Unique

Quelqu'un gagnera ces prix



1 Un Phonographe Casavant, valeur de $160
2 100 livres de bon Tabac Canadien
3 Une magnifique Montre Bracelet
4 Vingt-cinq piastres en Or



Coupon de Tombola

"Le Patriote de l'Ouest," Prince-Albert, Sask.

Ci inclus la somme de $............ en paiement de mon abonnement jusqu'au .... 192...

Nom ....

Adresse ....

....

Mentionnez le nom d'un candidat si vous désirez que les votes provenant de votre remise lui soient attribués.

Candidat ....

N'importe le quel des lecteurs du "Patriote" a la chance de gagner l'un de ces quatre magnifiques prix. Il suffit de remplir le coupon ci-dessus et de nous le renvoyer d'ici le 28 Janvier avec le prix de votre abonnement. Remarquez bien qu'il ne reste plus qu'une semaine pour profiter de cette chance unique.

Chaque abonnement vous donne une chance et le droit de voter pour l'un de ces 45 candidats


M. JULES CASGRAIN de Prince-Albert, Sask.


M. l'abbé J. A. MORISSETTE, curé de St-Victor, Sask.


M. l'abbé ANDRE LALIBERTE de Morinville, Alta.


Rév. Frère F. BERGE, Chauvin, Alta.


M. A. COURCHENE, de Debden, Sask.

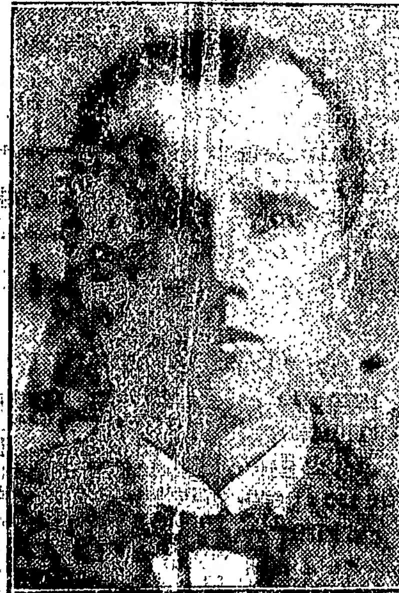

M. EDOUARD DIONNE, de Vonda, Sask.

Dr. P. E. Ayotte, Dollard, Sask	882050
Rév. Frère F. Bergé, Chauvin, Alta.	1337300
M. l'abbé J. Bois, Meyronne, Sask.	942800
M. l'abbé F. E. Bonny, Rosetown, Sask.	1016450
Mlle Bernadette Boutin, St-Hubert Miss., Sask.	490550
Mme Athala Brillon, Gravelbourg, Sask.	6571100
Réal J. Carrier, St-Claude, Man.	993050
Jules Casgrain, Prince-Albert, Sask.	3933850
Georges Chouinard, Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.	1037900
A. Courchène, Debden, Sask.	6363100
Mlle Antonia Cuillerier, Le Pas, Man.	552400
Louis Demay, St-Brieux, Sask.	5844550
Jos. Dion, Meota, Sask.	410350
Edouard Dionne, Vonda, Sask.	4210800
Jos. Duval, Delmas, Sask.	1519250
Mlle Yvonne Ecarnot, Montmartre, Sask.	1100550
Louis Ferland, St-Boniface, Man.	8855200
Louis Grenier, St-Labre, Man.	188050
E. A. Grezaud, Duck Lake, Sask.	4241200
Mlle Annette Houle, St-Isidore de Bellevue, Sask.	514600
M. l'abbé A. Laliberté, Morinville, Alta.	992300
Mme François Lambert, Frenchville, Sask.	442750


M. LEOPOLD SYLVESTRE, Willow Bunch, Sask.


M. l'abbé J. A. MORNEAU, curé de Périgord, Sask.


Mlle. ELIZABETH LEPAGE, de Marcelin, Sask.


M. LOUIS FERLAND St. Boniface, Man.


Mme CECILIA MANSEAU, de Montréal, Québec.


M. LOUIS DEMAY, de St-Brieux, Sask.

Larochelle, Abbé J. A., Domrémy, Sask.	727000
Mlle Elizabeth Lepage, Marcelin, Sask.	4486150
Lepage, Yvon, Espérance, Sask.	78650
Alphonse Letourneau, Régina, Sask.	195550
Mlle Angèle Levesque, Howell, Sask.	13050
Mlle Léopoldine Le Tarte, St-Louis, Sask.	1005100
Adrien Liboiron, Ponteix, Sask.	2416000
Mme Cécilia Manseau, Montréal, P.Q.	8259150
Mlle Laurence Morin, Laflèche, Sask.	1425600
T. R. Ménard, Lebret, Sask.	759750
M. l'abbé J. A. Morissette, St-Victor, Sask.	**13535900**
M. l'abbé J. A. Morneau, Périgord, Sask.	4958900
J. A. Motut, Hoey, Sask.	1009550
Mlle Germaine Normand, Howell, Sask.	802200
J. A. Pellerin, Wolseley, Sask.	503050
Pelletier, J. A., Rosetown, Sask.	3126800
Leger Roy, Southview, Sask.	119550
Victor Roy, Wauchope, Sask.	3190450
R. P. Louis Simard, S-Paul des Métis, Alta.	10089250
L. Sylvestre, Willow Bunch, Sask.	10066650
V. Thibert, Lajord, Sask.	652800
M. l'abbé Louis Tremblay, Brosseau, Alta.	312700
Melle M. L. Turenne, Vawn, Sask.	2499000

GRAVELBOURG, Sask.

Locales — M. Henri Laplante, de Détroit, Michigan, est en visite chez ses parents, M. et Mme Antoine Laplante et son frère M. Ovila.

— MM. F. X. Brunelle et Alfred Remi de La Flèche étaient de passage à Gravelbourg ces jours-ci.

— M. le Curé Thibault, de Coderre, était l'hôte de M. l'abbé Maillard ces jours derniers.

— M. Léo Larreau, de Meyronne, était en ville dimanche et lundi, chez des amis.

— Melles Alice Piché, Mabel Walsh, Edesse Gauthier, Armande Godard, anciennes élèves du Couvent Jésus-Marie de cette ville, sont entrées à l'Ecole Normale de Moose Jaw pour y faire des études préparatoires à l'enseignement. Nous leur souhaitons bon succès.

—Laurenzo Colpron, avocat de La Flèche, était en ville ces jours derniers.

— M. Henri Bégin, de Moose Jaw, en route pour Aneroïd, est arrêté en notre ville saluer des amis.

— M. et Mme Cossette, M. Elie Matte et ses deux enfants, de Ponteix, ont passé le jour des Rois en visite chez leurs parents, M. et Mme Matte, de la deuxième avenue, ouest.

— Mme Arthur Pain et Mme Nap. Mahen sont allées à Moose Jaw cette semaine.

— M. Deveaux, de l'Hôtel Royal, est parti en voyage dans l'Est. Il visitera des parents et amis à Montréal et Ottawa et autres endroits.

— Melle Blanche Matte, sténographe, de Radville, a passé le temps des fêtes avec ses parents, M. et Mme Matte, de cette ville.

— Le nouveau conseil de ville a tenu sa première assemblée de l'année hier soir.

— Melle A. Michaud, institutrice, autrefois de Coderre, enseigne maintenant à l'école Aussant.

— Melle Annette Beauchesne, de Grand'Mère, P.Q., et soeur de Madame Dr. A. Soucy, de cette ville, est arrivée pour demeurer à Gravelbourg. Bienvenue.

MARIAGE

Forest-Aussant — Un joli mariage avait lieu le 10 au matin en notre église paroissiale, à 10 heures, lorsque M. Henri J. Forest conduisait à l'autel Melle Marie-Anne Aussant, fille de M. et Mme Napoléon Aussant.

M. le curé Charles Maillard chanta la messe et donna la bénédiction nuptiale. Les deux témoins étaient M. Napoléon Aussant, père de la mariée et M. Omer Forest, frère du marié. Les garçons et filles d'honneur étaient Melles Irène Boutin et Rose-Alma Gauthier, MM. Toussaint Aussant et Roland Forest.

M. l'abbé Laux présida à la cérémonie du couronnement par la Société des Enfants de Marie, à laquelle la mariée appartenait, et fit une touchante allocution appropriée à la cérémonie.

M. l'abbé Laux était assisté des demoiselles Adèle Lizée, présidente de la Congrégation des Enfants de Marie et Alma Gauthier, vice-présidente. Le choeur des Enfants de Marie, sous l'habile direction de Melle Valéda Lemoine, organiste, rendit de beaux chants appropriés.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie. Un grand diner fut servi à la résidence des parents de la mariée, auquel assistaient aussi M. le Curé Maillard et M. l'abbé Laux.

NAISSANCES

Larochelle — A M. et Mme Aurèle Larochelle, une fille, Marie-Reine-Simone-Léa, baptisée le 6 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme J. B. Larochelle.

Delorme — A. M. et Mme Alfred Delorme, un fils baptisé le 6 janvier, Paul-Gilles-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme Paul St. Arnaud.

Crépeau — A M. et Mme J. B. Crépeau, une fille, Marie-Jeanne-Antoinette-Blanche, baptisée le 6 janvier. Parrain et marraine M. et Mme Georges Crépeau.

Arguin — A M. et Mme William Arguin, une fille, Marie-Rosianna-Alida, baptisée le 8 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Uldéric Nadeau.

Cardinal — A. M. et Mme Stanislas Cardinal, une fille, Marie-Jeanne-Irène, baptisée le 8 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Dorais.

SEPULTURE

Boucher — Les funérailles de M. l'abbé Roméo J. Boucher eurent lieu en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venant par leur présence témoigner leur sympathie à la famille du défunt. Remarquons entre autres: le clergé de la paroisse, les Révérends Pères Oblats du Collège, les prêtres voisins, les Révérendes Soeurs Religieuses Jésus-Marie du Couvent et les Révérendes Soeurs Oblates du Collège et du Jardin de l'Enfance.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Maillard, assisté des Révérends Pères Paradis, diacre, et Massé, sous-diacre. Le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Lussier, séminariste, rendit la messe des morts harmonisée. La quête fut faite par MM. O. B. Bessette et Nap. Aussant.

Les coins du poële furent portés par les Révérends Pères Magnan, supérieur du collège, Paradis, Massé, M. l'abbé A. Gravel, de Mazenod, Frère Sylvestre et M. Lussier, du collège.

L'inhumation fut faite au cimetière paroissial.

DERNIERE HEURE

— On annonce le mariage prochain de M. L. P. Soucy et de Melle Marie-Lydia-Alma Blanchard.

— Un groupe de dames et demoiselles donnera une grande séance la dernière semaine de janvier. On y jouera la "Chaumière Bretonne," grand drame à sensation, en 3 actes par J. A. Guyel. Cette soirée sera des plus intéressantes. Il y aura aussi programme musical et comédie. Prix populaires, $0.75 et $0.50. Avis aux amateurs de bonnes soirées.

L'obus faucheur

M. Thomas A. Edison vient de décrire à M. Henry Ford une nouvelle arme que son fils avait inventée pendant la guerre, mais qui ne fut pas perfectionnée à temps pour être mise en oeuvre. C'est un terrible engin de guerre.

Cette arme comporte un obus d'acier, en forme de roue munie d'un bord tranchant. Une fois en action, l'engin peut couper tout ce qui se kilomètres et couper tout ce qui se trouve sur son passage. Il traverse trente mètres de fils de fer barbelés étroitement serrés, comme s'il traversait une toile d'araignée.

Il pourait ainsi se frayer un chemin à travers un mur, et continuer sa course jusqu'à ce que la fusée explose, nivelant le terrain dans un rayon de 150 mètres.

Les anciens peuples Assyriens, Babyloniens, Egyptiens avaient inventé des chars armés de faux qui maniées par des leviers, coupaient bras et jambes. L'obus faucheur fera une besogne autrement puissante et rapide.

—:o:—

MONTREAL — On annonce une réduction de 25 à 30 p.c. dans le prix des crèmes, biscuits, bonbons, chocolats, etc.

La vente de la laine canadienne en 1921

D'après un rapport reçu de la coopérative des producteurs de laine, dont le bureau-chef est à Toronto, près de quatre millions de livres de laine canadienne ont été vendues par son intermédiaire, à un prix jugé satisfaisant et presque en entier à l'industrie canadienne.

L'exclusion de la laine canadienne des Etats-Unis par le nouveau tarif a développé les débouchés au pays même. La période du 15 septembre au 31 décembre a été particulièrement active, les manufactures ayant travaillé normalement et même plus que normalement dans un grand nombre de cas. Il ne reste plus que quelques centaines de mille livres à vendre et l'on espère qu'elles seront placées dans le cours de janvier.

—:o:—

MONTREAL — Un certain nombre d'hommes d'affaires soutenus par la "Presse" projettent de construire un boulevard qui traverserait toute l'île de Montréal. Le projet est gigantesque et il n'est pas impossible. Il est certain qu'un tel boulevard attirerait à Montréal une quantité énorme de touristes.

WINNIPEG — E. J. McMurray, député libéral de North Winnipeg, nie qu'il ait l'intention de démissionner pour offrir son siège à l'hon Charles Stewart, ministre de l'intérieur.

OTTAWA — Les chiffres du recensement donnent à la ville de Québec une population de 94,058 contre 78,190 en 1911, soit une augmentation de 15,868 ou de 20.29 p.c.



Administration: "Le Comité de la Bonne Presse."

Devise: Notre Foi! Notre Langue! L'âme de nos enfants!

Ponteix, Sask. No. 3 3ème année. 17 janvier 1922.

Fête du dimanche, 22 jan.— Saint Vincent, martyr. — Né à Saragosse, avait été nommé diacre par Valère, évêque de cette époque, quand le proconsul d'Espagne Dacien lui fit subir le martyre en 304. Il fut soumis aux plus horribles supplices; le geôlier, à la vue de la constance du saint, se fit baptiser.— Patron des vignerons.

Sainte Judith, vierge — D'origine noble, elle se retira dans une cellule dans laquelle elle vécut loin du monde pendant 24 ans. Elle s'y éteignit doucement en 1136.

Baptêmes — Marie-Adrienne-Noëlla, fille de Louis Pelchat et d'Aurore Bonneville. Parrain, M. Léo Bonneville; marraine, Melle Adrienne Fascette.

Joseph-Jean-Gérard, fils de Gédéon Dubois et de Rosie Rémillard. Parrain et marraine, Alphonse et Florida Dubois.

Joseph - Maurice - Antonio-Rollin, fils d'Aimé Nadeau et d'Edwidge Paradis. Parrain, Joseph Nadeau: marraine, Rosée Rémilard.

Marie-Clara, fille de Tancrède Larocque et de Claudia Chaillon. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Goulet.

Marie-Annette-Noëlla, fille de J.-B. Perreault et de Clotilde Devaux. Parrain et marraine, Adélard Massicotte et Arline Perrault.

Décès — Emma, âgée de 4 mois, fille de M. et Mme Nap. de Montigny.

Joseph-Maurice, fils de M. et Mme Aimé Nadeau.

Service d'électricité — L'assemblée qui a eu lieu ces jours derniers au sujet de certaines améliorations à apporter au système d'éclairage de la ville a donné de bons résultats. M. Thompson continuera à nous donner le service électrique.

Merci aux donateurs — Les Enfants de Marie ont reçu avec reconnaissance la jolie somme qu'a produite la quête de l'Epiphanie au profit de leur chapelle. On ne sait trop que louer de plus, ou de la générosité de nos gens, ou du dévouement des demoiselles pour l'enjolivement et l'entretien du petit sanctuaire érigé en hommage à Notre-Dame.

Nouvelles — Le départ de Sa Grandeur Mgr Mathieu pour une cure de santé en Californie attriste sincèrement ses ouailles de Ponteix. Nous faisons les voeux les plus ardents pour la prompte guérison de Monseigneur.

— M. et Mme P. Cassette, M. et Mme Elie Matte ont fait un petit voyage à Gravelbourg.

— M. W. Matte, de Estevan, a passé quelques jours chez des parents.

— Melle Agnès Hébert est de retour d'une promenade à Vanguard.

— Melle J. Morrison, institutrice au couvent, est revenue lundi de ses vacances passées à Régina.

— Il se prépare plus d'un mariage pour les prochaines semaines. Aussi, les rumeurs vont leur train. Souhaitons aux "futurs" tout le bonheur qu'ils attendent de la vie.

Pensées — Les vertus sont soeurs; les vices sont camarades.

— Dès que l'homme se complait en lui-même, il déplait, et dès qu'il aspire aux louanges, il perd les vrais vertus.

— Les visites font toujours plaisir: si ce n'est en arrivant, c'est en partant.

Mgr Brunet

S. G. Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, dont nous avons annoncé la mort la semaine dernière, a succombé à l'âge de 51 ans, après sept années d'épiscopat à la tête du diocèse de Mont-Laurier dont il a été le premier titulaire.

Le diocèse de Mont-Laurier a été érigé canoniquement le 26 avril 1913, comme suffragant de la province ecclésiastique d'Ottawa; Mgr F.-X. Brunet a été élu évêque le 6 août 1913 et sacré à Ottawa par Mgr C. H. Gauthier le 28 octobre 1913; le 29 octobre il faisait son entrée dans sa ville épiscopale de Mont-Laurier.

Le diocèse qui couvre les quatre comtés d'Argenteuil, de Labelle, de Terrebonne et de Montcalm, comprend 39 paroisses et 9 missions réparties dans un pays de colonisation; il compte à l'heure actuelle 38,826 catholiques desservis par 52 prêtres séculiers et onze religieux.

—:o:—

M. Meighen a de l'opposition

PRESCOTT, Ont. — L'ex-premier ministre Arthur Meighen devra faire la lutte pour obtenir son siège de député dans le comté de Grenville, à la suite de la démission de A. C. Caselman, le conservateur élu, qui s'est retiré pour lui faire place. Le jour de la nomination, Arthur Kidd Patterson, de Kemptville, a été nommé candidat progressiste en même temps que M. Meighen. Il n'y a pas de candidat libéral. L'élection a lieu le 26 janvier.

—:o:—

La neige à Montréal

MONTREAL — Dans la nuit de mercredi à jeudi, une violente tempête, probablement la plus terrible depuis un certain nombre d'années, s'est abattue sur Montréal. Le vent, qui atteignait parfois une vitesse de 60 milles à l'heure, faisait tournoyer la neige et l'amoncelait en bancs de huit et dix pieds dans plusieurs des principales artères de la ville. Il n'y a cependant pas eu de dommages matériels ni d'accidents. Cette neige aura été bienfaisante aux chômeurs, car elle a nécessité la mobilisation d'une véritable armée d'hommes pour déblayer les rues.

—:o:—

Les ministres du Québec jugés du point de vue progressiste

Du *Grain Growers' Guide*:

"Le côté le plus intéressant du nouveau gouvernement est peut-être sa représentation de la province de Québec. Les intérêts financiers de Montréal y sont représentés par sir Lomer Gouin et le sénateur Dandurand et les intérêts libéraux par Ernest Lapointe, Dr. Béland, Jacques Bureau et J. A. Robb. M. Lapointe est le chef des libéraux dans Québec. C'est un homme de talents intellectuels supérieurs, de grande habileté parlementaire et de larges horizons nationaux. Sir Lomer Gouin, comme ancien premier ministre du Québec, a une expérience d'administration probablement sans égale au Canada. Il est aussi un homme très capable, considérablement riche; il est directeur de la Banque de Montréal, du C.P.R., de la Cockshutt Plow Co. et d'autres grosses corporations; il est regardé comme un théoricien et un avocat de ce qui est connu comme le point de vue des corporations ou des gros intérêts. Reste à savoir si la province de Québec décidera de suivre plutôt Lapointe ou Gouin. Cette décision est vitale, à cause de l'effet qu'elle aura sur le reste du Canada."

—:o:—

Comment se compose le nouveau parti au pouvoir.

Le Leo-Paul Desrosiers, dans le *Devoir*:

"Le nouveau parti au pouvoir compte 87 catholiques dans ses rangs, soit les trois-quarts de ses membres. Puis il est formé en grande partie par les Canadiens français qui y ont plus de la moitié des députés et qui, pour une fois, ont réussi à obtenir des portefeuilles nombreux. Le cabinet compte aussi plusieurs ministres catholiques. Voilà des faits que la presse conservatrice fanatique de l'Ontario a commencé de souligner, en criant à la *French domination*, ce qui, dans deux ou trois ans, peut porter des fruits qui surprendront. La chose n'est ni voulue ni prévue, mais il n'en est pas moins vrai que le parti libéral semble n'avoir apparemment que l'appui solide des catholiques, des Canadiens français, et plus particulièrement de l'est du pays.

"...Les libéraux ont dans leurs rangs plus d'hommes de talent et de parlementaires que les deux autres partis réunis. D'après ce que l'on entend dire et à ne considérer que les résultats de l'élection du six décembre dernier, progressistes et conservateurs sont assez pauvres en personnes de premier ordre."

—:o:—

Le Livre d'or des Volailles

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a quelque temps, la fameuse poule Wyandotte blanche, No. B-162 mourait. Cette poule a tant contribué à relever la production de l'espèce Wyandotte blanche que nous gardons actuellement sur cette station, que son nom mérite d'être inscrit dans le Livre d'or des volailles et que son histoire mérite d'être relatée.

La poule No. B-162 est née le 1er mai 1917 et a pondu son premier oeuf le 30 octobre 1917, à l'âge de 182 jours. Sa ponte totale a été la suivante: 1ère année, 257 oeufs, 2e année, 153 oeufs, 3e année 107 oeufs, 4e année, 4 oeufs, soit un total de 521 oeufs. Sur ce nombre 85 oeufs ont été pondus dans l'hiver de la première année, 32 dans l'hiver de la deuxième, et 4 dans l'hiver de la quatrième. Au moment où elle a pondu son premier oeuf, elle pesait 5 1-4 livres, ses oeufs pesaient en moyenne 25 onces à la douzaine. La ponte des poulettes issues de cette poule montre qu'elles ont hérité de sa haute productivité. En 1919, douze de ces poulettes ont donné une moyenne de 232 oeufs et la production individuelle était de 176 à 289 oeufs. Sur deux poulettes écloses en 1920, l'une a donné 288 oeufs et l'autre 243 oeufs. Il leur restait encore deux mois à faire pour compléter leur année. Les moyennes de la deuxième année de ses poulettes était bonne également mais elles ne sont pas encore complètes.

La poule B-162 ne s'est jamais arrêtée pour couver. Elle n'en avait pas le temps; elle était trop occupée à pondre. Il semble qu'elle a également transmis ce caractère, car trois de ses filles seulement ont perdu un peu de temps à cause de cela.

On a beaucoup parlé de l'importance du coq dans le troupeau au point de vue de la transmission de l'attitude à la ponte. Le coq occupe certainement une place importante, mais nous sommes de plus en plus convaincus, à mesure que nous acquérons de l'expérience, que pour obtenir une haute production et pour la maintenir il faut que l'aptitude à la ponte se rencontre dans la généalogie de la mère aussi bien que dans celle du père.

—Station expérimentale de Sidney.

—:o:—

Nombreuses conversions en Angleterre

De 1910 à 1921, plus de 154 pasteurs anglicans ont abjuré le protestantisme. Plusieurs sont maintenant prêtres de l'église catholique. Il existe dans l'église anglicane d'Angleterre un parti qui s'efforce de déterminer une réforme qui aurait pour résultat la soumission en corps à l'autorité du Saint-Siège.

—:o:—

'Les débuts d'un missionnaire.'

"Les Débuts d'un Missionaire," par le R. P. Bonaventure Péloquin, O.F.M., publié tout récemment, est toute une révélation pour une partie de notre population, même parmi ceux qui ont la réputation de liseurs. La preuve du grand intérêt et de la valeur réelle du volume, c'est que son tirage atteint déjà 5,000 exemplaires et que la vente continue à être bonne. L'ouvrage du Père Bonaventure, un Canadien, nous promène dans un monde inconnu, parmi les missions catholiques de Chine, au milieu de tous ces gens en quelque sorte pour nous d'une planète différente de la nôtre, et qui ont été privés pendant des siècles de la vérité. Cette vérité, des missionnaires canadiens se sont donnés mission de la leur révéler. Et c'est le travail de ces humbles et de ces apôtres, leur vie de dévouement et de sacrifices, leur abnégation et leurs souffrances de chaque jour, dans un exil aussi pénible que lointain, que le P. Bonaventure met devant nos yeux. *Les Débuts d'un Missionnaire* sont en vente à la librairie de l'*Action française*, Montréal, au prix de 75 sous, l'exemplaire.

—:o:—

Le Manitobain qui n'avait jamais vu de roses

De "l'Echo de Paris":

Récemment, les journaux ont trouvé et monté en épingle (si l'on ose cette métaphore) cet homme qui n'est jamais allé au théâtre. Peu après, on a découvert cet autre qui n'a jamais utilisé le téléphone. Ici, nous faisons mieux: nous avons connu celui qui n'avait jamais vu de roses."

Il était Français, né dans le Nord au milieu de ces plaines tristes où les fleurs n'abondent pas, même aux jardins du curé et de la notairesse. Parti fort jeune pour le Manitoba (Canada), il vécut, dans les neiges, sur son "homestead," perdu à 400 milles de toute agglomération. (Oh! là... là... vous exagérez, confrère!) A trente-cinq ans la guerre le ramena en France.

Un soir, nous l'avons piloté dans Paris. Tout l'effrayait, ce voyageur, cet "Américain": les autos, les lumières, le bruit. Mais soudain, non loin de la gare Saint-Lazare, un étalage de fleuriste le captiva: des roses y faisaient les belles.

Mais d'abord, il n'y crut pas. Elles étaient, n'est-ce pas artificielles? Souvenir du mois de Marie de son village... Enfin, il entra, "toucha" les fleurs et, frappé de la grâce, il en prit une et la paya royalement, ving francs.

TERRE A VENDRE

Avis vous est donné que la Commission d'Etablissement des Soldats recevra des offres pour l'achat des différentes portions de terrain ci-après mentionnées.

N.½ 10-51-19, O. 3.
S.½ 10-51-19, O. 3.
N.E.¼ 14-50-26, O. 2.

Le terrain décrit pourra être acheté par deux colons qualifiés d'après l'Acte de l'Etablissement des Soldats, chapitre 71, Statuts du Canada 1919 (comprenant amendements apportés depuis) ou par toute autre personne qui n'est pas colon qualifié.

Si la vente d'une partie de ce terrain se fait à un colon qualifié, cette vente sera sujette aux conditions prescrites par l'Acte des l'Etablissement des Soldats. Si l'acquéreur n'est pas un colon qualifié, les termes de la vente sont 20 pour cent comptant et la balance sera répartie en neuf versements annuels égaux, à 6 pour cent d'intérêt par année.

Toutes les offres devront être adressées au surintendant du district, Service de l'Etablissement des Soldats, Prince Albert, Saskatchewan, et seront renfermées sous une enveloppe portant: "offre pour l'acquisition de (suit la description du terrain en question).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté couvrant dix pour cent de la soumission. Si la soumission est acceptée, cet argent sera déposé au crédit de l'acheteur, sinon l'argent sera remis au soumissionnaire.

Toutes les soumissions seront ouvertes le premier février 1922 au bureau du Service de l'Etablissement des Soldats à Prince Albert. La plus haute soumission pour toute partie quelconque de ce terrain, ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Toute acceptation des soumissions sera sujette à l'approbation du Gouverneur en Conseil et conséquemment sera soumise au bureau-chef du dit service ci-haut mentionné.

Daté à Prince Albert, province de la Saskatchewan, ce 10ème jour de janvier 1922.

Service de l'Etablissement des Soldats du Canada.

TORONTO — Une "ligue pour la défense des écoles publiques" se forme à Toronto dans le but de faire pièce aux revendications catholiques pour un traitement équitable des écoles séparées dans la répartition des octrois scolaires.

NEW YORK — Les Amis de la Liberté irlandaise, réunis en congrès à New York, s'engagent par résolution à continuer leur appui au "parti républicain d'Irlande," nonobstant la ratification du traité anglo-irlandais par le Dail Eireann.



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

2ème année. No. 12 11 janvier 1922.

Pensée — Heureux le coeur qui s'entretient avec Marie et Joseph à Bethléem.' — (St. A. de Liguori.)

Veillées de cartes — Dumas a commencé cette semaine sa première série de cartes. A cause du mauvais état des chemins et des veillées de famille il n'y avait peut-être pas autant de monde qu'on s'y attendait. Cependant n'allez pas croire que les personnes qui s'y sont rendues se soient ennuyées... Loin de là.

La séance a commencé par une petite comédie: "Le désespoir de Jocrisse." Tout le public a applaudi nos acteurs débutants. Ensuite a eu lieu les six premières parties de cartes, suivies de films, puis sept autres parties de cartes. Le tout couronné par les prix suivants: 1er prix pour hommes, M. Roméo Bessette; 1er prix pour dames et demoiselles, Melle Valérie Beauchesne; 2ème prix pour hommes, M. Louis Loiselle; 2ème prix pour dames et demoiselles, Mme Alphonse Lamontagne. Prix de consolation pour hommes, M. Emile Mayeur; prix de consolation pour dames, Mme Georges Filteau.

Malgré l'heure avancée où se termina la soirée, chacun fut surpris du plaisir qu'on y avait trouvé et du temps qui avait passé si rapidement.

Quarante-Heures — Selon qu'il a été déjà annoncé ailleurs, nous aurons nos quarante-heures le 13, 14 et 15 prochain. Bien que cette solemnité soit près de la fête de Noël tous, nous l'espérons, se feront un devoir et une obligation d'aller confesse et de communier ces jours là. Ce sera le temps plus que jamais, à l'occasion du début de la nouvelle année, de demander à Jésus-Hostie, de bénir cette année 1922, tant du côté matériel que du côté spirituel, puisque tous nous en avons tant besoin. N'oublions pas aussi l'Enfant de la crèche, il saura nous inspirer et nous donner de bons conseils.

Visite — A l'occasion des quarante-heures, nous attendons la visite de plusieurs prêtres, curés des paroisses environnantes. Qu'ils soient parmi nous tous les bienvenus.

Changement — Nous savions depuis quelque temps déjà le changement de propriétaire comme marchand général. M. A. Renauld a vendu à M. Séguin, lequel est arrivé ces jours-ci pour prendre possession du magasin.

Température — Ces jours-ci la température est idéale. Aussi de tous côtés voit-on les fermiers charroyer de nombreux voyages de bois. Voilà encore une richesse pour la paroisse de Dumas que bien d'autres désireraient avoir. Sachons en remercier la Providence qui se montre si bonne à notre égard.

La session provinciale à Québec.

QUEBEC — La session du parlement de Québec vient de s'ouvrir. Le discours du trône annonce l'étude de plusieurs mesures importantes. Il comporte la réfonte de la loi des cités et des villes, de l'hygiène, et suggère la fondation d'un grand prix de littérature en récompense de la meilleure oeuvre littéraire produite dans le cours de l'année. Il propose également que la législature québecoise apporte quelques amendements à la loi des liqueurs.

Dans sa réponse au discours du trône, le premier ministre affirme que la présente loi des liqueurs est une source de revenus pour la province. Le contrôle de la vente des liqueurs a rapporté au gouvernement la sommé imposante de 4 millions. Un million de cette somme sera consacré à l'amortissement de la dette de la province. Le reste servira à l'entretien des bons chemins, au développement de la colonisation et de l'agriculture. L'Etat ne s'appauvrit donc pas en se faisant cabaretier.

"Le contrôle des liqueurs appartient aux provinces, dit M. Taschereau, et chacune est libre d'adopter le système qui lui semble le meilleur."

—:o:—

Les pharmaciens de la Saskatchewan n'aiment plus à vendre les liqueurs.

REGINA — L'association pharmaceutique de la Saskatchewan laisse maintenant connaitre les résultats de son enquête au sujet de la vente des liqueurs. Sur les 210 pharmaciens consultés, 38 seulement désirent le maintien de la loi actuelle de prohibition; 140 expriment le désir de voir les autorités provinciales assumer la vente des liqueurs. Les pharmaciens protestent également contre le prix excessif des liqueurs. Le fonctionnement de notre loi de prohibition est donc loin de satisfaire nos pharmaciens, comme on le voit.

—:o:—

La chaux rémède contre la tuberculose

Le docteur Coutières, de Paris, ayant constaté que les hommes qui travaillent aux fours à chaux n'étaient jamais atteints de tuberculose, eut l'idée de faire respirer à des tuberculeux une atmosphère saturée de poussière de chaux vive, de poudre calcaire, d'anhydride de carbone, avec le résultat que les guérisons furent nombreuses.

Un autre médecin appliqua un traitement semblable et obtint les mêmes effets. On prétend que ce traitemnt se répandra assez rapidement à l'avenir.

Motherwell va être élu par acclamation

REGINA — C'est aujourd'hui qu'a lieu la nomination dans l'élection nécessitée par l'élévation de M. Motherwell au poste de ministre fédéral de l'agriculture. Il est à peu près certain qu'il ne lui sera fait aucune opposition. Chez les progressistes comme chez les libéraux on est absolument satisfait de le voir occupper cette position.

—:o:—

Une enquête sur les causes de la guerre

PARIS — Suivant l'"Aftenpost" de Christiania, l'idée d'ouvrir une enquête scientifique et impartiale, sur les causes principales de la guerre va être réalisée. D'éminentes personnalités des pays qui furent engagés dans la guerre, parmi lesquelles des membres des parlements d'Angleterre, de France, d'Italie et de quatre autres nations, ont adressé un appel dans ce sens aux pays neutres, estimant qu'une telle enquête ne peut être menée à bien que par une commission impartiale composée de citoyens qualifiés des pays neutres.

—:o:—

Le whiskey doit-il être considéré comme un remède?

CHICAGO — Les médecins de 33 états et du district de Columbia, répondant à un questionnaire qui leur était envoyé par un journal médical, se sont divisés à peu près également sur la question de savoir si le whiskey est un agent nécessaire dans la pratique de la médecine. Le vote a été en faveur du whiskey, mais seulement par une proportion de 12 à 11. La bière a été déclarée inutile par une majorité d'environ 3 à 1 et le vin par 2 à 1.

—:o:—

Débit de vins pour dames

MONTREAL — La commission des liqueurs de Québec se propose d'ouvrir un magasin de vins pour femmes qui sera tenu par des femmes. Ce nouvel établissement sera situé sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues de la Montagne et Drummond, dans le voisinage immédiat où les femmes ont l'habitude de faire leurs emplettes quotidiennes. On n'y vendra que du vin. Le but de ce magasin est de permettre aux femmes d'acheter du vin sans être obligées de coudoyer la clientèle douteuse qui fréquente les dépôts ordinaires de la commission.

—:o:—

MOOSE JAW — Mrs. Knowles, femme de l'hon. W. E. Knowles, ancien secrétaire provincial et ministre des téléphones dans le gouvernement Martin, est morte subitement chez elle.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

VERWOOD, Sask.

Noël — Comme les années précédentes la fête de la Nativité de N. S. a été célébrée avec beaucoup de solennité. Le chant — et tout spécialement nos vieux cantiques de Noël, les décorations magnifiques, tout portait à la piété; aussi nombreux sont ceux qui se sont approchés du banquet eucharistique.

Décès — Le 25 au soir, au couvent de Willow Bunch, mourait Ethel Bracey, fille de M. John Bracey, marchand de Verwood. La défunte n'était âgée que de 8 ans. Elle succomba à la pneumonie après dix jours de maladie seulement. Les funérailles ont eu lieu à l'église N.-Dame de Lourdes le 27 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

Mariage — Le 28 décembre, M. Paul Compagne, de St. Victor, conduisait à l'autel Melle Marie Viala, de Verwood. M. Pierre Compagne servait de témoin au marié et M. Jacques Viala, à la mariée. L'orgue était tenu par Mme F.-X. Bellefleur, de Willow Bunch. On chanta de beaux cantiques pendant la messe. Les solistes furent: MM. M. Héroux, C. Dessenne et Mme Ph. Létourneau. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Soirée — Le 6 au soir, il y eut partie de cartes et goûter à la salle de Lourdes. On s'amusa ferme. M. Hougliran fit rigoler l'auditoire avec ses chansons comiques. La fillette Yvette Ménard, de Lebret, déclama en français et en anglais; elle fut longuement applaudie.

Melle Florentia Cornellier, gagnante du concours de popularité, reçut une magnifique montre.

Les prix de la partie de cartes furent décernés comme suit:

1er prix des dames, Mme V. H. Arders. Consolation, Mme Emile Séguin.

1er prix des messieurs, M. Armand Beauchesne. Consolation, M. Farley.

Les recettes nettes de la soirée ont été de $175.00.

Visiteurs — MM. les abbés Gendron, Duchaine et Crépeau étaient de passage à Verwood la semaine dernière.

M. et Mme J. N. Ménard et leur famille, de Lebret, ont été les hôtes de M. le curé pendant les fêtes de la nouvelle année. Ils sont repartis le 9 pour retourner à Lebret.

—:o:—

PERIGORD, Sask.

Le 6 janvier au soir, M. et Mme Alcide Duplessis donnaient un souper à leurs nombreux amis de Périgord, et tous se sont empressés de répondre à leur bienveillant appel.

Nous avons remarqué entre autres: M. le Curé Morneau, M. Ulric Bernier, M. et Mme E. Gagnon, M. et Mme Dr. Langlois, M. et Mme X. Dumont, M. Pat. Hamilton, M. et Mme Ed. Bernier, Melle Cécile Leblanc, M. et Mme Marcel Assailly, M. Arthur Lemyre, M. et Mme Leblanc, M. Art. Gravel de Kelvington, Melles Rosalie et Alma Dumont, M. Eug. Leblanc, Melle Béatrice Gravel de Kelvington, M. et Mme Zéphirin Bernier, M. Ludger Lemyre, M. et Mme Hercule Plante, M. L. Perreault et nombre d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Le chant, les cartes et le jeu de dames étaient à l'ordre du jour. Nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que M. le Curé a remporté la palme haut la main, pour le jeu des cartes; quant aux jeux de dames, il est difficile de se prononcer, plusieurs étant ex-equo.

On peut toujours dire, sans blesser personne, que MM. E. Gagnon, L. Lemyre, A. Duplessis se sont chaudement disputés à qui aurait le droit de lancer un défi à son redoutable adversaire, puisqu'ils ont fait, à différentes reprises, partie nulle.

Le chant a été mené rondement du commencement à la fin de la soirée. Mme Z. Bernier chanta avec succès une de ses chansons favorites, tandis que M. E. Gagnon la seconda avec bonheur dans une autre chanson. M. Eug. Leblanc, avec un brio qui souleva à maintes reprises les applaudissements de l'assistance, nous fit goûter au charme de sa voix souple et harmonieuse. Melle Rosalie Dumont, dont l'éloge n'est plus à faire, nous gratifia de très jolies chansons, ainsi que Melle Alma Dumont que nous aimons toujours à entendre. On se sépara très tard dans la soirée, emportant le meilleur souvenir de ces réunions de famille, qui, au dire d'un chacun, devraient se continuer tout l'hiver durant.

Merci à M. et Mme A. Duplessis de nous avoir procuré des heures si agréables.

Election — Sur proposition de M. Adélard Pion, secondé par M. Art. Lemyre, M. Emmanuel Gagnon a été élu marguiller pour un terme de trois ans, succédant à M. Ulric Bernier dont le terme est fini.

Naissance — M. et Mme Philippe Lupien, née Sophronie Villeneuve, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Antoinette. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Lupien, oncle et tante de l'enfant.

Mariage — Le 16 janvier, M. Edmond Cayen, de Kelvington, conduisait à l'autel Melle Rose-Hélène Bachand. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé J. A. Morneau. Après le mariage, un plantureux goûter leur fut servi chez M. Joseph Bachand, père de la mariée, après quoi, l'heureux couple partit pour Kelvington. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

— Nous suivons avec un intérêt toujours croissant, le progrès que fait notre candidat, M. le curé J. A. Morneau, dans le concours du "Patriote." C'est un honneur pour nous que notre candidat sorte bon premier de ce concours, et si nous voulons tenir à la bonne renommée que nous avons de "coeur généreux," il faut y aller encore un peu de nos écus.

Mettons donc une dernière fois l'épaule à la roue; regardez bien au fond de la vieille armoire de chêne si vous n'auriez pas oublié là quelque deux dollars pour un abonnement au *Patriote*. Après tout, ce n'est pas la mer à boire; et puis, songez quel bien vous faites en venant en aide à une oeuvre aussi patriotique et d'aussi primordiale importance pour nous, Canadiens français de l'Ouest.

Vous serez les premiers à vous féliciter d'avoir pris un abonnement au *Patriote*, et plus tard — nous vous réservons d'agréables surprises — vous nous saurez gré d'avoir insisté pour que vous preniez un abonnement au *Patriote*. Allons! du courage!! Ne tardez pas davantage à donner votre souscription, car, ne l'oublions pas, il n'y a plus que quelques jours et le concours sera fini. Ayons à honneur que notre candidat remporte un des nombreux prix donnés gratuitement par le *Patriote*, et ce sera là notre meilleure récompense!

—:o:—

DUCK LAKE, Sask.

— Lundi, le neuf janvier, le conseil de notre ville a siégé, mais assez peu confortablement; selon toutes apparences, la salle du conseil était surchauffée. Après une violente attaque d'un de nos bouchers à propos de vente de viandes sans licence, un des nouveaux conseillés a fait perdre beaucoup de temps inutilement au conseil, par des jérémiades reitérées.

— L'association C. F. C. de Duck Lake lancera sous peu, une invitation à tous ses membres, à un banquet. Votre correspondent ose espérer que les directeurs du dit banquet se procureront les services d'un cuisinier de première force pour cette occasion.

— Dans l'ouest Canadien, nous sommes légitimement fiers de nos rues larges et spacieuses, dans les grandes villes autant que les plus petites. Duck Lake ne le cède à aucune autre ville sous ce rapport; nous osons même ajouter que le vide et la tranquilité qui règnent actuellement dans nos rues feraient les délices d'un ermite.

— La situation financière de nos braves cultivateurs de Duck Lake et des environs est maintenant déterminée en termes "de bois de corde."

— Un de nos jeunes concitoyens (bachelor, 46 ans) a la physionomie toute souriante de ce temps-ci. Il aurait reçu, parait-il, une lettre de la Californie, annonçant la maladie grave d'une vieille tante, riche et avaricieuse. Nos meilleurs souhaits à notre héritier en ligne directe. Que la maladie soit sérieuse et le dénouement rapide.

— Rien de nouveau autrement dans notre ville. L'an dernier à même époque, nous avions à discuter: un attentat de meurtre; deux mariages (pas de danse) à l'horizon, un enterrement, et deux baptêmes en perspective.

— A plus tard pour annoncer l'invention d'une *sleigh* motrice par un citoyen de Duck Lake.

Minutes de l'assemblée annuelle des membres de l'Association Catholique Franco-Canadienne.

Procès verbal de la dernière assemblée lu et adopté à l'unanimité. Après le rapport du président, le secrétaire a donné le résultat des finances pour 1921, qui a été très satisfaisant.

Elections pour 1922

Rév. Père Husson, chapelain.
Dr. J. M. Uhrich, président honoraire.
Charles Kleine, président.
Ernest Dubé, vice-président.
M. Courchene, secrétaire-trésorier.
J. E. Dionne, correspondant au journal *Le Patriote*.

Directeurs

Messieurs A. Dumoulin, J. A. Courchene, J. Jaccard, A. LeBlanc, A. Monette, E. A. Grezaud, P. Schmid, J. L. Perret, F. Polard, et J. E. Dionne.

Elections des Dames

Madame J. O. Dubé, présidente.
Madame E. A. Grezaud, vice-présidente.

Directrices

Madame A. M. Lenglet, Madame A. Richard, Mesdemoiselles A. Dubois, G. Courchene et L. Forestier.

—:o:—

GULL LAKE, Sask.

Sa Grandeur Monseigneur Mathieu vient de diviser les missions de Gull Lake; c'est monsieur l'abbé Vorst, ancien curé de Langenburg, qui est nommé curé de Maple Creek. Il aura à desservir la mission de Tompkins, et le curé de Gull Lake garde avec lui la mission de Webb.

C'est avec un sentiment de vive reconnaissance que les paroissiens des diverses missions ont accueilli la nouvelle de la division, car ils vont ainsi pouvoir avoir la messe plus souvent.

Les Syndics de Maple Creek ont reçu à la gare le père Vorst et lui ont assuré qu'ils feraient en sorte qu'il n'ait pas à regretter les oignons d'Egypte.

—:o:—

BEAUMONT, Alta.

Mons. l'abbé Burell est de retour d'un voyage à Prince-Albert, Sask. Il est enchanté du pays vu pendant le trajet.

— M. P. Bernard, étudiant en philosophie du Collège d'Edmonton, a passé quelques jours de ses vacances chez M. Dansereau.

— En visite chez M. Blanchard, M. Alfred Boucher, élève de philosophie du collège d'Edmonton, arrivé de St. Louis, Sask., il y a quelques jours.

— Melle A. Lessard, institutrice au village, a passé les Rois chez elle en ville.

— MM. A. Lapierre et Léon Préfontaine en visite chez des amis.

— Tous nos élèves du Collège d'Edmonton et toutes nos jeunes filles du couvent de Morinville sont retournés à leurs études.

— Une petite fille de 4 ans de M. de Villeneuve est morte à l'hôpital d'Edmonton de la diphthérie.

— M. et Mme David, nos sympathiques compatriotes de l'Hôtel Alberta, étaient en visite dans la paroisse lundi dernier.

— M. Alfred Boucher est retourné au collège samedi dernier. Nos meilleurs voeux de succès et de bonheur l'accompagnent.

—:o:—

DEBDEN, Sask.

Les fêtes se multiplient dans notre paroisse. Dimanche le 8 janvier, nous avons enregistré, pour la première fois dans les annales de notre paroisse une cérémonie non moins imposante que celle de Noël.

MM. les abbés Hamel et Chatel, tous deux de l'évêché de Prince-Albert, étaient en visite chez notre curé. A cette occasion nous avons eu une messe avec diacre et sous-diacre. M. l'abbé A. Chatel était le célébrant, assisté de notre curé et de M. l'abbé Hamel comme diacre et sous-diacre. Le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement furent donnés solennellement. Merci à nos distingués visiteurs.

A Debden, durant l'année 1921, il y a eu 37 baptêmes, 13 sépultures dont 4 adultes et 9 enfants; 1 mariage. Il a été donné 1,700 communions. La population catholique de Debden est de 480 âmes, formant en tout un total de 82 familles.

Baptêmes — M. et Mme Willie Sévigny, née Emilia Chabot, un fils, baptisé Joseph-Laurent-Wilbrood. Parrain et marraine, M. et Mme Wilbrood Belair.

—:o:—

Au Collège d'Edmonton

LES LAUREATS
du mois de décembre

Il nous fait plaisir de publier les noms des élèves du collège des Jésuites d'Edmonton qui ont obtenu les premières places en classe au mois dernier.

L'Excellence est le résultat des compositions du mois et la *Diligence* indique l'application au travail. Nous ne donnons les noms que des deux premiers de chaque classe.

Les lecteurs du *Patriote* qui ont des enfants au collège d'Edmonton suivront avec intérêt cette liste que nous nous proposons de publier au commencement de chaque mois.

Philosophie

Excellence — Robert Picard, Edmonton; d'Auteuil Richard, Richard, Sask.
Diligence — Robert Picard, d'Auteuil Richard.

Belles-Lettres

Excellence — Laurier Picard, Edmonton; Léon Gibault, Turtleford, Sask.
Diligence — Laurier Picard, Léon Gibault.

Versification

Excellence — Henri Latour, Battleford, Sask.; Adrien Gibeau, Morinville, Alta.
Diligence — Ernest Lawby, Marcelin, Sask.; Armand Labrosse, Marcelin, Sask.

Méthode

Excellence — Robert Giguère, Cluny, Alta.; Philippe Gibeau, Morinville, Alta.
Diligence — Félix Branger, Saint-Louis, Sask.; Philippe Gibeau.

Eléments Latins

Excellence — Bernard Lemieux, North Battleford, Sask.; Arthur Charlebois, Marcelin, Sask.
Diligence — Lucien Maynard, Cluny, Alta.; Georges Desjardins, Gleichen, Alta.

Commercial

Excellence — William Hogan, Lucerne, C.B.; Albert Gibault, Winter, Sask.
Diligence — Uldège Patenaude, Edmonton; Albert Gibault.

Eléments français I.

Excellence — Paul Giroux, McLennan, Alta.; Alphonse Laurendeau, Wayne, Alta.
Diligence — Albert Maynard, Cluny, Alta.; Paul Giroux.

Eléments français II.

Excellence — Aloysius Mellan, Edmonton; Edouard Beaudet, Munson, Alta.

Préparatoire anglais

Excellence — Louis Trudel, Edmonton; Wilfrid Berthiaume, Edmonton.
Diligence — Louis Trudel, Wilfrid Berthiaume.

Honneurs de la classe

Philosophie: Robert Picard, Edmonton.
Belles-Lettres: Laurier Picard, Edmonton.
Versification: Henri Latour, Battleford, Sask.
Méthode: Philippe Gibeau, Morinville, Alta.
Eléments latins: Arthur Charlebois, Marcelin, Sask.; Lucien Maynard, Cluny, Alta.
Commercial: Uldège Patenaude, Edmonton.
Eléments français I.: Paul Giroux, McLennan, Alta.
Eléments français II: Aloysius Mellan, Edmonton.
Préparatoire anglais: Louis Trudel, Edmonton.

—:o:—

La téléphonie sans fil en 1921

1921 fut une année de grands progrès pour ce nouveau mode de communication.

Un avion équipé avec un petit poste radiotéléphonique de 50 watts peut demeurer en communication avec l'aéro-gare du Bourget pendant son trajet entre Londres et Paris. Le même avion accomplissant le voyage Paris-Lausanne a été entendu de cette ville jusqu'au-dessus de Dijon.

Deux postes identiques, montés l'un à la station d'Ouessant, et l'autre sur le paquebot *Paris*, ont permis au paquebot ayant à bord M. Briand de rester en communication radiotéléphonique avec la terre jusqu'à une distance de 1,000 kilomètres. *Le Paris* était déjà à 500 kilomètres d'Ouessant que cette station entendait non seulement son interlocuteur, mais encore les conversations qui se tenaient dans sa cabine.

Les nouveaux appareils du *Paris* lui ont permis de faire entendre son orchestre à plus de 350 kilomètres par le navire américain *Panhandle-State*.

Déjà plusieurs chalutiers de Boulogne-sur-Mer ont été équipés d'appareils radiotéléphoniques et peuvent, grâce à eux, se tenir mutuellement au courant de tout ce qui intéresse la pêche et le trajet.

Enfin, les savants voient dans un avenir prochain la téléphonie sans fil supplanter le système actuel et supprimer tous les inconvénients; chaque abonné sans fil se donnera à lui-même la communication, et seul, lui ou son interlocuteur, pourra la couper.

—:o:—

Ci-gît...!

Dans une éloquente lettre ouverte, écrite au *Fanion*, par le docteur Jean Bouchon, nous relevons cette émouvante anecdote:

"J'ai vu de mes yeux près de Tahure, en Champagne, dans les tranchées de première ligne, un brave petit gars de Paris, pâle et maigre, partir pour l'attaque sous un tir de barrage formidable, en portant sur son dos une croix qu'il avait construite lui-même avec des moyens de fortune. Il avait noirci cette croix avec le cirage de ses chaussures, puis se baissant pour ramasser un peu de cette craie de Champagne, il écrivit:

"Ci-gît Jean Durand, mort au champ d'honneur, pour l'humanité et pour la France."

"Ému, et les larmes au yeux, je l'embrassai... et il disparut dans le brouillard froid de 3 heures du matin.

"Je ne l'ai jamais revu, et il dort avec ses nombreux camarades dans le ravin de la Grotte."

—:o:—

EDMONTON — Mrs. Herbert Greenfield, femme du premier ministre de l'Alberta, est morte après une courte maladie, à la suite d'une opération. Elle était âgée de 50 ans. Née dans l'Ontario, elle était venue dans l'Alberta avec son mari en 1906.

—:o:—

Académie et Pensionnat de Notre-Dame de Sion

PRINCE ALBERT, Sask.

Vous trouverez ici une éducation soignée, un cours d'études complet, une parfaite discipline et un milieu idéal.

Le cours d'études comprend le cours complet adopté par le gouvernement de la Saskatchewan, de plus Le français est enseigné dans toutes les classes.

Leçons de musique, de peinture, de dessein, de travaux à l'aiguille, de dactylographie et de sténographie.

La Révérende Mère Supérieure rappelle aux lecteurs du *Patriote* qu'elle donnera très volontiers tous les renseignements qui lui seront demandés soit au sujet du Pensionnat, soit à celui du Noviciat récemment érigé à Prince-Albert pour la formation des Soeurs de Choeur et des Soeurs Converses.

p. 1-1-21

Pensionnat Notre Dame du Sacré-Coeur, Howell, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence.

Outre le français qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement, trouveront dans cette institution, entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elles sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Révérende Mère Supérieure.

Merveilleux pour les vieillards

"Nous sommes très reconnaissants pour le Novoro du Dr. Pierre," écrit Mr. M. G. Anderson, de Ballard, Wash. "Nous ne pouvons être sans ce remède dans la maison. C'est un remède merveilleux pour les vieilles gens comme nous. Il donne de la force aux vieux nerfs et règle l'estomac." Ce vieux remède herbeux est bien nommé "un tonique du système" il agit avec bénéfice sur les organes vitaux et éprouve la condition du corps tout entier. Nous ne connaissons rien de meilleur pour les personnes d'âge avancé. Il règle les intestins et force la digestion, ce qui est si important à ce moment là de la vie. Le Novoro du Dr. Pierre ne peut être obtenu chez les droguistes; des agents spéciaux le fournissent. Un livret contenant l'histoire intéressante de sa découverte sera envoyé franco sur demande par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Pour l'union nationale

A la convention des Fermiers-Unis du Manitoba, l'honorable Crerar donne la preuve des sentiments d'union et de large esprit national qui animent le parti progressiste — Celui-ci accordera tout l'appui possible au gouvernement King, tout en maintenant son identité comme parti distinct.

WINNIPEG — La convention des Fermiers-Unis du Manitoba a eu lieu la semaine dernière. Le président, M. J. L. Brown, député fédéral de Lisgar, dans son discours d'ouverture, a passé en revue le travail de l'organisation pendant l'année. Parlant des récentes élections, il a dit que l'une de leurs particularités agréables dans l'Ouest avait été l'absence de toute rivalité entre les villes et la campagne. Les centres urbains ne redoutaient pas l'avènement d'un gouvernement progressiste. La situation n'était pas si heureuse dans l'Ontario, d'où le succès moins complet des progressistes dans cette province.

Période critique

Nous traversons actuellement, dit M. Brown, la période la plus critique dans l'histoire de notre organisation. Je ne crois pas exagérer la gravité de la situation en affirmant qu'un avenir rapproché décidera probablement si nous allons être capables de consolider les positions gagnées et marcher de l'avant en exerçant une influence de plus en plus grande dans les affaires publiques, ou si nous allons faire naufrage sur le rocher qui a causé la ruine de tant d'organisations de fermiers: l'action politique directe. Les députés au parlement peuvent faire des erreurs de jugement. Il peut y avoir entre eux de graves différences d'opinion qui peuvent se répercuter dans le public. Une telle situation demande du tact et une forte dose de confiance dans la bonne foi les uns des autres.

La politique n'est pas tout

C'est un danger pour le mouvement, dit encore M. Brown, de croire que l'organisation n'a pas d'autre but en dehors de la politique. Elle a des fonctions à remplir et des services à rendre en dehors de son action politique. Il existe une tendance aujourd'hui à exagérer le rôle du gouvernement; celui-ci n'est pas aussi puissant, pour le bien et pour le mal que le peuple le suppose généralement.

Notre idéal, poursuit le président, est une vie rurale plus riche et plus pleine. Nous voudrions que le fermier fût capable de se rencontrer sur un pied d'égalité avec un homme de toute autre profession, non pour ce qui est de sa spécialité, mais pour ce qui est des choses qui constituent l'héritage commun de la race.

Diminution des membres

Le rapport du secrétaire Wood accuse pour la première fois dans l'histoire de l'association une diminution notable dans le nombre des membres. En 1920, celui-ci était de 15,726 et à la fin de 1921 il n'est plus que de 11,402, soit une réduction de 4,324. Beaucoup de fermiers qui s'étaient faits inscrire pendant la campagne de 1920 ne se sont pas faits inscrire de nouveau.

Le nombre des cercles locaux a augmenté de 391 en 1920 à 451 en 1921.

Pour l'unité nationale

L'hon. T. A. Crerar a fait devant la convention son premier discours depuis les élections. Il a donné lecture de la résolution suivante, adoptée à la conférence secrète des députés progressistes de l'Ouest à Saskatoon, le 20 décembre:

"Cette assemblée des partisans de l'Ouest du parti progressiste national, après avoir pris en considération la situation politique actuelle au Canada et étudié l'attitude à prendre par le parti progressiste, est d'opinion que la gravité et l'importance de nos nombreux problèmes nationaux demandent un gouvernement fort.

"La première considération du parti progressiste sera d'appuyer la législation que réclame le pays, dans le sens économique et administratif et dans le sens plus large de l'encouragement et du développement de l'esprit de l'unité nationale canadienne. Nous accorderons au gouvernement de l'honorable M. King toute la coopération et tout l'appui raisonnables dans les efforts qu'il pourra entreprendre pour faire passer dans la législation les réformes économiques et administratives préconisées par le parti progressiste national, tout en maintenant l'identié et l'organisation complètes du parti progressiste."

"Les sentiments exprimés dans cette résolution, dit M. Crerar, seront les sentiments qui guideront les députés progressistes à la Chambre des Communes."

Dangers en perspective

Le chef progressiste estime que la tâche de gouverner le Canada présente de graves difficultés qui sont presque des dangers. Des sections de notre population perdent quelque peu contact entre elles, alors qu'il est essentiel qu'elles restent unies. Les différends provenant des différences de race et de religion doivent être écartés.

"Nous devons apprendre à penser dans un esprit large à notre "canadianisme" commun. Sur ce point j'espère voir l'influence que nous exercerons aux Communes se répandre à travers tous le Dominion."

Contre l'esprit de parti.

M. Crear poursuit: "Je ne veux voir aucun esprit étroit, partisan, pénétrer dans le parti progressiste. Celui-ci a une mission plus élevée: former, développer, stimuler un idéal toujours plus haut; punir les hommes publics qui le trahissent et récompenser ceux qui lui restent fidèles. Nous devons penser au bien public. Nous voulons voir l'équité et la justice triompher. Nous voulons voir le bien-être de tous l'Europe comme idéal."

Parlant de la question des chemins de fer, M. Crerar déclare, entre autre choses: "Je vous dirai franchement que je suis quelque peu méfiant au sujet de certains intérêts à l'oeuvre à Montréal dans l'affaire du Canadien National. Je pense que ces intérêts de Montréal donneront la preuve avant longtemps qu'ils ne représentent pas l'attitude du peuple canadien. Je suis tout à fait sûr qu'ils ne représentent pas la population de la province de Québec."

Les onze autres députés progressistes du Manitoba ont fait de brefs discours, ainsi que Miss Agnes McPhail, de l'Ontario.

La convention ayant décidé que les membres du parlement ne pourraient pas être officiers de l'association, le président J. L. Brown n'a pu être réélu. C. H. Burnell, de Oakville, qui était vice-président l'année dernière, lui succède à la tête des Fermiers-Unis du Manitoba.

:o:

Le Mouvement Progressiste

Les progressistes cherchent à construire et non pas à détruire

SASKATOON — Deux cents convives assistaient au grand banquet complimentaire donné en l'honneur des nouveaux députés progressistes. Six d'entre eux étaient présents: C. E. Davies, de North Battleford; John Evans, de Saskatoon: Andrew Knox, de Prince-Albert: Neil McTaggart, de Maple Creek: Thomas Sales, de Saltcoats: T. H. McConica, de Battleford.

L'hon. T. A. Crerar, chef du parti progressiste, avait envoyé un télégramme disant qu'il ne pouvait se rendre à ce banquet et contenant le message suivant:

"Le Canada exige de la prudence et du courage de la part de toute sa population pour résoudre ses nombreux problèmes et mon espoir est que les progressiste aborderont leur tâche dans cet esprit."

Il a été prononcé de nombreux discours, dont le plus important et le plus éloquent par M. McConica, député de Battleford, qui s'est fait le porte-voix des aspirations du parti progressiste.

Pas de partisannerie

Après un compliment gracieux à la ville de Saskatoon, M. McConica repousse toute idée d'une division entre l'Ouest et l'Est; personne, dit-il, n'y songe à la campagne. Il n'y a rien de partisan dans le mouvement progressiste. Personne ne peut dire qu'il a voté progressiste parce que son grand-père était progressiste. Il n'y a pas eu d'appel aux préjugés de race et de religion. Le choix du peuple a été basé sur ce que les candidats se proposaient de faire, non sur ce qu'avait dit sir John Macdonald ou fait John Brown. Les dépenses de campagne? Elles représentent un livre ouvert à l'inspection de tous. Les progressistes ont tenu à montrer non seulement où l'argent était dépensé, mais encore d'où il venait. Lequel des deux autres partis pourrait en faire autant?

Programme constructif

Nous n'allons pas à Ottawa, poursuit l'orateur, la torche à la main, pour brûler et détruire, mais plutôt pour édifier un plus grand Canada. Nous lutterons pour l'Ouest, afin que le fermier ne s'appauvrisse pas à mesure qu'il récolte plus de grain, qu'il ne se trouve pas dans la position de se demander si un jeune boeuf de première qualité représente pour lui un actif ou un passif. Nous n'en voulons pas aux intérêts financiers. Nous tenons à ce qu'ils obtiennent justice, mais nous croyons qu'ils doivent être les serviteurs du gouvernement, non ses maîtres, de même que toutes les institutions du pays.

Les fermiers n'entendent pas se soustraire aux taxes et ils sont prêts à en payer leur juste part. Ils sont même disposés à se taxer eux-mêmes pour soutenir les industries qui ne peuvent se suffire à elles-mêmes, mais ils veulent savoir pourquoi ces industries ont besoin de protection.

La loi du travail

Le peuple canadien a à sa disposition toutes les ressources qu'il peut souhaiter; néanmoins il y a du chômage chez nous et ailleurs le monde meurt de faim. Cet embarras vient peut-être d'une fausse interprétation de l'ancien commandement. Il y a deux parties dans ce commandement, rappelle M. McConica: l'une est l'injonction de sanctifier le jour du Seigneur; l'autre celle de travailler les six jours de la semaine. Celui qui ne travaille pas les six jours viole le commandement autant que celui qui travaille le septième jour, et par-dessus le marché il viole aussi le second commandement en flânant selon sa coutume le septième jour.

Dans une brillante péroraison, l'orateur évoque les ressources du pays et s'écrie: "Nous ne voulons pas éteindre un seul feu ni arrêter une seule roue dans l'Est."

L'ENTENTE FRANCO-ANGLAISE

L'Angleterre s'engage à venir en aide à la France en cas d'attaque directe de l'Allemagne — Les Dominions gardent leur liberté d'action.

PARIS — Le texte du traité proposé à Cannes entre la France et l'Angleterre a été rendu public. Un article de ce traité concerne directement les dominions britanniques.

Les préliminaires du traité rappellent les deux invasions de l'Allemagne en France, la dévastation actuelle et les raisons qu'a la France de se protéger.

Voici le texte du traité:

Sa Majesté Britannique et le président de la République française consentent les engagements suivants:

Article I. — En cas d'agression directe de l'Allemagne contre le France, agression que la France n'aura pas provoquée, la Grande Bretagne s'engage à se mettre immédiatement du côté de la France, avec ses forces navales, militaires et aériennes.

Article II. — Les hautes parties contractantes affirment de nouveau leurs intérêts communs au maintien des articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles et opéreront d'accord au cas où surviendrait une menace de violation des articles sus-dits, au cas où s'élèverait un doute au sujet de leur interprétation.

Article III. — Les hautes parties contractantes s'engagent de plus à agir conjointement au cas où toute mesure militaire, navale et aérienne incompatible avec le traité de Versailles, serait prise par l'Allemagne.

Article IV. — Le présent traité n'impose aucune obligation à aucun des Dominions de l'Empire Britannique, avant et sans l'approbation des Dominions intéressés.

Article V. — Le présent traité sera en vigueur pour une période de 10 ans et pourra, à la fin de cette période, se renouveler avec le consentement des parties intéressées.

Les articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles auxquels il est fait allusion plus haut ont trait à la restriction des fortifications allemandes sur le Rhin et interdisent à l'Allemagne le maintien de forces armées dans ce territoire.

:o:

La représentation future de l'Ouest

On sait par quel procédé se répartit dans le Dominion le nombre des représentants de chaque province. La province de Québec sert de base, la population totale est divisée en 65 comtés. La population de la province de Québec, d'après les chiffres du dernier recensement, étant de 2,349,067, l'unité pour la représentation parlementaire est 36,139. Par suite de la nouvelle répartition, la Nouvelle Ecosse perd un de ses membres. Le Nouveau Brunswick et l'Ile du Prince Edouard restent au même point. L'Ontario aura à renoncer à un de ses représentants. Le Manitoba, au contraire, aura droit à deux nouveaux représentants à la Chambre des Communes. L'Alberta aura droit à quatre nouveaux représentants. Mais comme on ignore encore la population de la Saskatchewan et de la Colombie Anglaise, les chiffres officiels ne nous étant pas encore parvenus, il est difficile de dire au juste à combien de représentants la Saskatchewan aura droit. On estime généralement la population de notre province à 745,000, ce qui lui donnerait six voix de plus à la Chambre des Communes.

Population du Canada

Voici un tableau de la population actuelle du Canada:

Province	1921	1911
Nou. Ecosse..	524,579	492,338
No. Brunswick	388,092	351,851
I. P. E.	88,536	93,728
Quebec	2,349,067	2,005,776
Ontario	2,929,054	2,527,292
Manitoba	613,008	461,394
Sask. (est) ...	745,000	492,000
Alberta	581,995	374,663
C. A. (est) ...	490,600	392,480
Yukon	4,162	8,512
Total	8,714,103	7,200,504

La population du Canada aura donc à se choisir 242 représentants pour le fédéral. L'Est fait une perte de deux membres; l'Ouest au contraire fait un gain de 14.

:o:

Où se présenter a l'Hon. Chas. Stewart?

CALGARY — L'élection du ministre de l'intérieur du nouveau cabinet est encore tout un problème. Les Fermiers-Unis de Calgary ont passé une résolution en vertu de laquelle aucun membre du parlement ne pourrait résigner son siège sans le consentement de la convention qui l'a choisi et fait élire. Le capitaine J. T. Shaw, le seul député qui ne soit pas progressiste dans l'Alberta, se montre peu empressé à céder son siège à l'ancien premier ministre albertain. Il a même refusé toute proposition en ce sens. On se demande où pourra bien se présenter l'Honorable Charles Stewart.

:o:

La langue française va reprendre ses droits à Ottawa

OTTAWA — L'un des premiers gestes des ministres qui représentent la province de Québec dans le cabinet King a été de rendre hommage à la langue française en ordonnant de la papeterie officielle dans cette langue. Déjà les honorables MM. Dr. Béland, Ernest Lapointe et Jacques Bureau, ont commandé pour leurs bureaux du papier à lettre avec en-têtes français. Cet exemple sera suivi par d'autres ministres et il est même plus que probable que ceux du commerce et des postes, les honorables MM. Robb et Murphy, pour ne mentionner qu'eux, auront de la papeterie française.

:o:

La France et l'apostolat

Nécrologe des missions pour 1920

Le nécrologe des missions pour l'année 1920 vient de paraître dans les *Missions Catholiques:* nous en relevons ici les caractéristiques.

Une constation immédiate s'impose quand on parcourt cette liste qui comprend 162 noms: c'est la large place, place de deuil, mais aussi rang d'honneur, qu'y occupe la France.

Comme toujours, en effet, plus de la moitié des noms qui y figurent (exactement 83) sont ceux de ses fils.

* * *

Nationalités — Sur les 162 noms de la liste, on compte huit évêques, dont sept français et un italien.

Les Français étaient NN. SS. Jalabert, du diocèse de Chambéry; de la Congrégation du Saint-Esprit, vicaire apostolique de la Sénégambie; Mossard, du diocèse de Besançon, des Missions étrangères de Paris, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale; Legal, du diocèse de Nantes, des Oblats de Marie-Immaculée, archevêque d'Edmonton (Canada); Duret, du diocèse de Nantes, supérieur de la Société des Missions africaines de Lyon; Pascal, du diocèse de Viviers, des Oblats de Marie immaculée, évêque de Prince-Albert (Canada); Prodhomme, du diocèse de Laval, des Missions étrangères de Paris, vicaire apostolique du Laos; Chatagnon, du diocèse de Lyon, vicaire apostolique du Sutchuen méridional (Chine).

Les 154 prêtres se répartissent comme suit:

Français, 76; Belges, 16; Allemands, 15; Italiens, 11; Espagnols, 10; Hollandais, 6; Canadiens, 4; Irlandais, 3; Anglais, 3; Américains des Etats-Unis, 2; Péruvien, 1; Arménien, 1; Syrien, 1; Maltais, 1; Polonais, 1; Portugais, 1; Suisse, 1; Bosniaque, 1.

Six missionnaires français comptaient plus de 50 années de vie apostolique, dont un évêque, Mgr Chatagnon, né en 1839, et qui évangélisait la Chine depuis 1863, et cinq prêtres.

De ceux-ci, le doyen d'âge en même temps que d'apostolat était de R. P. Moulin, du diocèse de Rennes, des Oblats de Marie-Immaculée, né en 1830 missionnaire en Saskatchewan (Canada) depuis 1857, soit pendant 63 ans.

:o:

Un grand évêque de France

Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, mort le mois dernier à l'âge de 92 ans, était le vénéré et aimé doyen de l'épiscopat de France. Sa haute valeur intellectuelle, la noblesse de son caractère, la dignité de sa vie et la sainteté de son ministeré lui avaient assuré depuis longtemps l'estime et l'affection de tous.

Il fut créé cardinal en novembre 1911 en même temps que le cardinal Amette.

Il est peu d'événements de l'Eglise de France depuis cinquante ans auxquels ne soit glorieusement mêlé le nom de Mgr de Cabrières. Une des premières manifestations de sa vaillance apostolique date des décrets re 1880: un des plus beaux succès de sa parole épiscopale date de 1906, quand à la clôture de la première assemblée des évêques, il parla, à Notre-Dame, au nom de tous ses collègues, opposant au Concordat rompu l'espoir d'un Concordat plus intime entre "l'Eglise et le peuple."

Pendant la guerre, il pratiqua à un si haut degré l'"union sacrée" qu'il en était devenu comme le symbole vivant. Le gouvernement se plut à le reconnaître en lui décernant la Légion d'honneur.

:o:

CHARLOTTETOWN — Au cours de l'année 1921, les éleveurs de renards de l'île du Prince-Edouard ont vendu pour $1,000,000 de la fameuse fourrure, le plus haut chiffre qui ait encore été atteint depuis que l'on a inauguré cette industrie d'élevage.

TORONTO — Le professeur Bateson, savant anglais universellement connu, a déclaré à la convention de l'association scientifique, que la théorie de Darwin sur l'évolution ne pouvait plus tenir debout, après les dernières découvertes faites et que les savants étaient incapables de donner une explication quelconque de la genèse de l'espèce humaine.

Cartes Professionnelles